



**Dix ans
après le non au traité de l'EEE**

Analyse de la situation et perspectives

de Christoph Blocher, Herrliberg

Bilan d'une votation capitale et
ses conséquences pour la Suisse de demain

Décembre 2002

Dix ans après le non à l'EEE

Sommaire	Page
I. Résumé d'introduction	3
1. «Sans l'EEE, la Suisse ne peut pas survivre.»	3
2. La volte-face de l'économie	3
3. Le non à l'EEE a évité l'adhésion à l'UE	5
II. Le traité de l'EEE et ses conséquences possibles	8
1. A quoi bon un Espace économique européen (EEE)?	8
2. Le double langage du Conseil fédéral	9
3. Quelles auraient été les conséquences du traité de l'EEE? Résumé des objections	10
III. Où en est la Suisse dix ans après le non à l'EEE?	13
1. Aperçu général	13
2. Les arguments économiques des partisans de l'EEE	14
3. Un bilan de l'économie suisse hors de l'EEE et de l'UE	15
3.1. La capacité compétitive de la Suisse: émigration d'entreprises suisses vers l'UE?	15
3.2. Investissements en Suisse	16
3.3. Compétitivité	17
3.4. La confiance dans la monnaie suisse	17
3.5. Insularité suisse en matière de taux d'intérêts	18
3.6. Inflation	19
3.7. Exportations et produit intérieur brut (PIB)	20
3.8. Niveau des salaires en Suisse	20
3.9. Le chômage dans l'UE et en Suisse	21
3.10. Bilan positif pour la Suisse	22
3.11. Faible croissance économique en Suisse	23
3.12. Le grand MAIS – la déroute de la politique intérieure	23
IV. L'Union européenne depuis le 6 décembre 1992	25
1. De la Communauté européenne (CE) à l'Union européenne (UE)	25
2. La concentration croissante et la centralisation du pouvoir	25
3. L'union monétaire	26
4. Où va l'Union européenne?	27
4.1. La centralisation	27
4.2. Une conception douteuse de la démocratie	27
4.3. La grandeur à tout prix	28
V. La Suisse et l'Europe – L'Europe et la Suisse	29
1. Les accords bilatéraux I sont mauvais	29
2. La Suisse doit résoudre elle-même ses problèmes	29
3. Le Conseil fédéral divise le pays	30
4. Les partis au pouvoir et la profession de foi en faveur de l'UE	30
5. La Suisse ne peut que perdre en adhérant à l'UE	31
6. L'adhésion à l'UE doit être empêchée	32
VI. Annexes	33

I. Résumé d'introduction

1. «Sans l'EEE, la Suisse ne peut pas survivre.»¹

(Kurt Illi, Directeur de l'Office du tourisme de la ville de Lucerne)

Le 6 décembre 2002, il y aura dix ans que le peuple suisse et les cantons ont rejeté l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE). Avec une participation au scrutin de 78%, les citoyennes et les citoyens se sont prononcés en faveur d'une voie suisse autonome, la voie **suisse en Europe et dans le monde**. Cette bataille des urnes a donné lieu au premier grand débat sur la question européenne. Les arguments avancés en faveur de l'adhésion à l'EEE ont été surtout d'ordre économique. Les associations économiques ont, de concert avec la classe politique, les médias, les syndicats et les professeurs d'université, mis en garde avec insistance contre un rejet de l'EEE. Notre pays ne serait plus compétitif, tel était l'opinion dominante de la Suisse officielle. Les partisans de l'EEE prédisaient l'inflation, l'instabilité et le chômage. Un niveau plus élevé des taux d'intérêts, un recul des investissements, des baisse des exportations seraient les conséquences inéluctables, de l'avis unanime de ces milieux. Entre temps, l'avenir d'hier est devenu de l'histoire. A dix ans de distance, on peut faire une évaluation objective de l'évolution économique et politique et confirmer les résultats de l'analyse faite en 1997²: **Les prédictions apocalyptiques d'une Suisse sans EEE se sont avérées être totalement erronées**. Nous avons survécu sans l'EEE. **Nous avons même très bien survécu sans l'EEE!** La Suisse a même réussi à maintenir sa prospérité en dehors de l'EEE et de l'UE.

2. La volte-face de l'économie

L'économie, autrefois enthousiaste à l'égard de l'UE, a accompli **une remarquable volte-face** en matière de politique étrangère, comme il ressort de sa dernière prise de position écrite³. L'organisation faîtière de l'économie, Economiesuisse, a donné un avis clairement négatif sur l'adhésion de la Suisse à l'UE dans «Politique suisse d'intégration: état des lieux». De nombreux économistes et hauts responsables de l'économie se sont ralliés à cette analyse entre temps⁴. Le point commun à toutes

¹ Cash, 27.11.1992.

² Christoph Blocher: Point de la situation, 5 ans après que la Suisse a rejeté le Traité sur l'espace économique européen (EEE), décembre 1997.

³ Economiesuisse: Politique suisse d'intégration: état des lieux, octobre 2002:

- «Une adhésion à l'UE n'entre pas en considération dans l'avenir prévisible, et une adhésion à l'EEE n'a plus aucun sens.»

- «Le traité de l'EEE oblige les pays membres de l'AELE à reprendre des dispositions dans une mesure et dans des domaines qui, de l'avis de l'économie suisse, pourraient s'avérer désavantageux.»

- «La question de l'adhésion de la Suisse à l'UE ne peut guère être justifiée par des arguments économiques.»

⁴ - «Je ne me considère en aucun cas comme un opposant à l'Europe. Mais je suis économiste et, comme tel, je me considère tenu de publier les résultats de nos recherches et de

ces analyses est qu'elles misent désormais sur des réformes intérieures⁵. Sans le non à l'EEE en 1992, cette importante réévaluation n'aurait même pas été possible. Le présent exposé analyse à son tour trois questions principales: premièrement, quels ont été les arguments des partisans de l'EEE en prévision de la votation de 1992? Deuxièmement, lesquels, parmi les événements épouvantables prédits par la propagande de l'époque, se sont effectivement réalisés? Enfin, quelles sont les conclusions à en tirer pour la future voie de la Suisse comme **Etat non-membre de l'Union européenne?**

nos analyses. Parmi ceux-ci, il y a aussi l'amère conclusion que les options 'traités bilatéraux' et l' 'EEE 2' permettent d'obtenir les avantages économiques voulus à des conditions relativement avantageuses. En revanche, l'adhésion à l'Union européenne entraînerait à moyen terme davantage de coûts qu'elle ne pourrait engendrer de gains supplémentaires par suite de l'ouverture et des progrès d'efficacité.» Christoph Koellreuter, Économiste en chemise der BAK, Konjunkturforschung Basel, Weltwoche, 10.12.1998.

- «Economiquement parlant, la Suisse peut faire cavalier seul.» Heinz Hauser, partisan de l'UE et professeur d'économie à St-Gall, Facts, 16.4.1998.

«Si de nouvelles négociations bilatérales doivent être entamées avec l'UE, il faudrait qu'elles améliorent la position globale de l'économie suisse.» Gregor Kündig, secrétaire Economiesuisse, Facts, 7.2.2002.

«Je pense que la Suisse devrait essayer de suivre sa propre voie sans devenir membre de l'UE. L'Europe a besoin d'un pays comme la Suisse. Je ne partage pas l'avis que ce pays devrait adhérer pour des raisons économiques. Les traités bilatéraux suffisent. Le cours du franc est certes élevé, mais il n'a pas causé de dommages jusqu'à maintenant, au contraire.» Karl Otto Pöhl, Président de la Deutsche Bundesbank de 1980 à 1993, membre du parti SPD et chaud partisan de l'unification de l'Europe, Bilanz 1.9.2002.

- Luqman Arnold également, à l'époque chef de l'UBS, affirmait le 16.8.2001 dans la Weltwoche: «Si, demain, on faisait une enquête dans l'Union européenne donnant le choix entre approuver le modèle de l'UE ou introduire le système démocratique de la Suisse, ce dernier recevrait une majorité écrasante. Le fait est que dans l'UE, l'individu n'a plus guère une voix d'électeur, alors qu'en Suisse, les nombreuses votations même dans les cantons exercent une forte influence sur toute l'évolution. Le modèle suisse possède une force d'attraction exceptionnelle sur de nombreux étrangers.»

- Marcel Ospel, président du conseil d'administration de l'UBS, a parlé, après les menaces de sanctions de l'UE en raison du secret bancaire, d'une „coexistence“ entre la Suisse et l'UE. Financial Times, 8.10.2002.

⁵ Economiesuisse, Concept des dépenses, plate-forme de discussion de l'économie sur les finances publiques, juin 2002.

Analyse des principaux facteurs dans l'optique de l'économie:

L'analyse ci-après est celle de l'organisation faîtière de l'économie et non celle de l'auteur:

Le nombre de flèches indique la pondération de chacun des dossiers.⁶

- ↗ Dans ces cas, l'adhésion de la Suisse à l'UE aurait des effets positifs
- ↘ Dans ces cas, l'adhésion aurait des effets négatifs
- Dans ces cas, l'adhésion n'aurait aucun effet particulier.

Questions politiques / appareil de l'état	↘
Démocratie directe	↘
Fédéralisme	↘
Participation aux institutions de l'UE	→
Charge financière nette supplémentaire pesant sur le budget de la Confédération	↘↘
Circulation des marchandises	↗
Circulation des prestations	↗
Circulation des capitaux	→
Circulation des personnes	→
Politique de la concurrence	→
Politique monétaire	↘↘↘
Politique financière et fiscale	↘↘↘
Politique sociale	↘↘↘
Politique de l'environnement	→
Politique de la formation et de la recherche	→
Politique énergétique	→
Société de l'information	↗
Politique agricole	↗
Politique foncière	→
Politique des transports	→
Questions juridiques	→
Politique des étrangers et de l'asile	→
Sécurité intérieure, criminalité	→
Politique étrangère et sécurité extérieure	↘

[Source: Economiesuisse, octobre 2002]

3. Le non à l'EEE a évité l'adhésion à l'UE

En rétrospective, une **Suisse indépendante mais ouverte sur le monde** est un **modèle à succès, tant qu'il n'est pas contourné ou abandonné**. L'indépendance, la neutralité et la volonté de porter sa propre responsabilité sont le fondement d'une **Suisse sûre et prospère**. C'est pourquoi, il a fallu refuser le traité de l'EEE en 1992 non seulement pour des raisons politiques et économiques, mais également pour des considérations historiques et culturelles:

⁶ Les domaines faisant l'objet d'une évaluation positive sont soit d'importance relative (mot clé: „société de l'information“), soit couverts par des directives internationales ou mondiales sur le commerce.

- Le non à l'EEE a empêché l'adhésion prévue à l'UE.
- Aucun des scénarios économiques d'épouvante ne s'est produit, malgré la non-adhésion à l'EEE.
- Indépendance, fédéralisme et neutralité assurent la cohésion interne de la Suisse. L'Union européenne, qui vise à avoir sa propre politique de sécurité et extérieure détruit les bases historiques de notre petit Etat.
- Il faut donc éviter l'adhésion à l'UE à l'avenir pour le bien de la Suisse et pour celui de ses citoyens.

La Suisse officielle continue à poursuivre l'objectif d'une adhésion à l'UE. Elle ne peut toutefois pas imposer cette adhésion contre la volonté du peuple. Nos institutions démocratiques l'en empêchent, en particulier le référendum facultatif et obligatoire. Pour cette raison, il est compréhensible que **les élites politiques cherchent à affaiblir nos institutions de démocratie directe**, par exemple en réduisant le fédéralisme ou par les réformes annoncées du gouvernement, présentées comme «adaptations»⁷ à l'Europe. Le peuple suisse a obligé clairement le gouvernement à maintenir l'indépendance de notre pays⁸. Malgré tout, le Conseil fédéral maintient sa demande d'adhésion et désigne depuis peu l'adhésion à l'UE comme un „projet en cours d'étude“⁹. **Cette attitude ambivalente cause un tort énorme à notre pays.** Elle affaiblit notre position de négociation vis-à-vis de l'UE dans les traités sectoriels¹⁰, et le Conseil fédéral encourage, par sa duplicité, la division de notre pays. Comme l'ont montré les votations correspondantes¹¹, **au moins la moitié de la population suisse considère qu'elle n'est plus représentée** par la politique du Conseil fédéral et la majorité parlementaire. En dépit

⁷ - «L'heure de la vérité a sonné pour les partisans de l'Europe. C'est à nous de montrer maintenant que nous sommes capables et disposés à préparer avec clairvoyance les adaptations nécessaires dans l'intérêt de notre pays. Pour moi, en tous cas, le travail a déjà commencé!» Josef Deiss, Conseiller fédéral, discours à l'Assemblée générale de l'Institut européen de l'Université de Zurich, le 29.5.2000.

- «Une adhésion à l'UE exige encore d'importants travaux préparatoires de politique intérieure. Je pense par exemple à la réforme du gouvernement ou au débat sur notre démocratie directe.» Josef Deiss, Basler Zeitung, 22.5.2000.

- «Cet avantage est contrebalancé par le désavantage que les positions défendues par la Suisse dans ces domaines peuvent être rejetées par une majorité et que des particularités institutionnelles de la Suisse qui nous tiennent à cœur (les droits populaires, l'équilibre confédéral, le système fiscal, le petit nombre de membres du gouvernement) pourraient être partiellement touchées, voire restreintes et devraient être adaptées à la nouvelle situation.» Rapport sur l'intégration 1999, p. 398. Il convient de noter que le terme administratif „adapter“ ne peut rien signifier d'autre que *supprimer*.

⁸ Le corps électoral a rejeté massivement l'initiative «Oui à l'Europe» en date du 4.3.2001 par 76,8% de non.

⁹ Josef Deiss, Conseiller fédéral, dans la Neue Zürcher Zeitung du 30.5.2000.

¹⁰ Même l'ancien Secrétaire d'Etat Franz Blankart, qui avait dirigé les négociations en vue de l'adhésion à l'EEE, est aujourd'hui d'avis qu'on ne peut pas être candidat à l'EU et mener simultanément des négociations bilatérales. Le Conseil fédéral doit soit engager des négociations en vue de l'adhésion, soit retirer sa candidature.» 'Tertium non datur', dit Blankart pour résumer sa pensée.» NZZ am Sonntag, 27.10.2002.

¹¹ Votation sur l'engagement de troupes suisses comme «Casques bleus» du 12 juin 1994.

Votation sur la révision des lois fédérales sur l'armée et l'administration militaire du 10 juin 2001.

Votation sur l'adhésion à l'ONU du 3 mars 2002.

de cela, l'UE continue d'être vantée comme «vision»¹². On ne voit pas, avec la meilleure volonté du monde ce qu'il y a de „visionnaire“ à hurler avec les loups et à désirer la réalisation d'une uniformisation totale. L'historien bâlois Jacob Burckhardt a déjà mis en garde au dix-neuvième siècle contre une «unification forcée» de l'Europe:

*«Le vrai sauveur de l'Europe est avant tout celui qui saura la préserver de l'unification et du nivellement forcés sur les plans politique, religieux et social, qui saura lui garder sa caractéristique essentielle, à savoir la diversité qui fait la richesse de son esprit.»*¹³
(Jacob Burckhardt)

Même si la Suisse n'a pas besoin de se présenter comme salvatrice de l'Europe, elle devrait néanmoins poursuivre sa voie traditionnelle d'indépendance dans l'intérêt de tous. En effet, maintenir la liberté politique signifie également garantir la liberté économique et **la liberté individuelle**. Ce fait établi est aujourd'hui reconnu dans l'économie et dans la plus grande partie de la population. Seul le Conseil fédéral, le Parlement et la plupart des partis restent prisonniers de leur **hystérie irréfléchie de l'adhésion**. La „classe politique“ est prisonnière du **piège européen** qu'elle a elle-même posé.

Le Conseil fédéral et la „classe politique“ sont prisonniers du **piège européen**.

Contre la volonté du peuple et contre toutes les objections politiques et économiques, le Conseil fédéral et la Suisse officielle maintiennent le cap sur une adhésion à l'UE.

Cette **hâte** dans la question de l'adhésion a énormément affaibli la position de la Suisse dans les négociations bilatérales.

Cette **folie furieuse en politique étrangère nous a donné de mauvais traités** et continuera à nous affaiblir également dans les négociations **futures**.

L'activisme dans la politique étrangère est toujours un signe d'échec en politique intérieure. Au lieu de **déléguer leur incompétence à Bruxelles, nos politiciens d'élite devraient rendre des comptes ici et maintenant pour avoir échoué**.

C'est pourquoi:

une adhésion à l'UE n'entre pas en ligne de compte pour la Suisse.

Les négociations en vue du deuxième train de traités bilatéraux doivent être rompues dans les conditions actuelles.

Le Conseil fédéral doit abandonner son attitude ambivalente en matière de politique étrangère et retirer immédiatement sa demande d'adhésion.

Au lieu de déployer une activité stérile en matière de politique étrangère, il faudrait enfin affronter la gabegie dans la politique intérieure:

l'assainissement des finances fédérales

l'abaissement de la quote-part fiscale

la réduction de la dette

réduire l'Etat social

¹² Dans sa „Vision 2007“, le PRD considère que la Suisse sera membre de l'Union européenne en 2007.

¹³ Jacob Burckhardt, Oeuvres complètes, Weltgeschichtliche Betrachtungen – Historische Fragmente aus dem Nachlass, Band 7, éditées par Albert Oeri et Emil Dürr, Bâle 1929, p. 370.

II. Le traité de l'EEE et ses conséquences possibles

1. A quoi bon un Espace économique européen (EEE)?

L'EEE (Espace économique européen) avait été créé pour lier davantage les états de l'AELE, dont la Suisse, à la CE, surtout dans les domaines du droit et de la législation.

Le traité de l'EEE aurait obligé la Suisse à reprendre et à appliquer **sans droit de veto** la législation existante et future de la CE/UE. **Le contrat de l'EEE porte donc les traits d'un traité colonial**, qui crée une „hégémonie légalisée“¹⁴. Aussi, les gouvernements qui ont signé l'EEE ont-ils déclaré immédiatement après la ratification que le contrat de l'EEE ne pouvait pas être une solution durable, faute d'un droit de participation aux décisions ou de veto. Dès le départ, le traité de l'EEE avait donc été conçu comme une solution provisoire dans la perspective d'une adhésion à l'UE¹⁵. Aussi le Conseil fédéral a-t-il décidé de soumettre, avant même la votation sur l'EEE du 6 décembre 1992, une demande d'adhésion à l'UE à Bruxelles ce qui s'est effectivement produit le 20 mai 1992. Cette mise à nu des objectifs du Conseil fédéral était mal avisée dans la perspective des votations, mais elle avait le mérite de la franchise. **En revanche, la politique actuelle du Conseil fédéral est caractérisée par une malhonnêteté rusée**¹⁶. La tactique du salami¹⁷, la

¹⁴ Prof. Daniel Thürer, Neue Zürcher Zeitung, 27.11.1992.

¹⁵ - «Le conseil fédéral tient le gouvernail de la politique d'intégration bien en main [...] Le chemin mène à l'Europe, en priorité à l'EEE et dans quelques années dans la CE.» CH-Euro Integration, brochure de propagande du Conseil fédéral, 1992.

- «Le Conseil fédéral écrit dans tous les messages et rapports, dans les messages concernant le traité de l'EEE et dans le rapport sur l'adhésion de la Suisse à la CE, que l'EEE n'est qu'une phase intermédiaire, une étape sur la voie de l'intégration complète dans cette même Europe. Nous devons donc, au moment de décider sur l'EEE, jeter également un regard vers la CE, car cette étape intermédiaire préjuge de quelque chose.» Ernst Cincera, Conseiller national PRD débat sur l'EEE, 25.8.1992.

- «Dans mon opinion personnelle, l'EEE ne peut pas être séparée du processus de l'intégration européenne dans son ensemble.» Gret Haller, Conseillère nationale PS débat sur l'EEE, 25.8.1992.

- «Mesdames et Messieurs les partisans, cessez donc de hacher menu les grandes relations politiques! L'EEE et la CE sont liés, le traité de transit est lié aux deux précédents et les NLFA avec tous les trois.» Peter Schmid, Conseiller national Vert, débat sur l'EEE, 26.8.1992.

- «Nous avons décidé de fixer l'adhésion à la CE comme objectif de notre politique d'intégration européenne et de considérer le traité de l'EEE comme une étape particulièrement importante également pour la politique intérieure en direction de cet objectif. » Rapport d'intégration du Conseil fédéral (92.053), page IV/2, 1992.

voir également les remarques 17 et 19.

¹⁶ Un exemple du double langage tiré de la votation sur le premier train d'accords bilatéraux: l'attitude officielle du Conseil fédéral était que: «Les accords bilatéraux sont une mesure autonome et n'ont aucun rapport avec l'adhésion à l'UE.» (Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral, SF DRS, 13.5.2000) Un jour après la votation, toutefois, le Conseiller fédéral Deiss affirmait que: «Les traités bilatéraux sont une étape importante en direction de l'UE.» (Basler Zeitung, 22.5.2000).

¹⁷ Franz Steinegger, Président du PRD, dans la SonntagsZeitung 1998:

Question de la SonntagsZeitung: «Vous en restez à la tactique du salami: adhésion rondelle par rondelle, pas à pas à l'UE?»

dissimulation des véritables intentions et le mauvais usage des recettes fiscales en faveur d'une machinerie de propagande étatique sont les symptômes concomitants de cette nouvelle stratégie. Ce double langage est précisément la raison profonde de la méfiance que ressent une grande partie de la population de notre pays à l'égard de son gouvernement.

2. Le double langage du Conseil fédéral

L'EEE est un «camp d'entraînement»¹⁸ pour la CE (Adolf Ogi, Conseiller fédéral)

Le contrat de l'EEE est une «hégémonie légalisée»¹⁹ (Prof. Daniel Thürer)

Les deux citations ci-dessus du Conseiller fédéral Ogi et du professeur en droit Thürer démasquent la nature profonde du traité de l'EEE. **Le traité de l'EEE n'était pas un pur traité économique, mais un moyen de lier la Suisse à la Communauté européenne de l'époque (CE) avec de graves conséquences juridiques, économiques et politiques:** le droit européen aurait primé sur le droit suisse et **l'adhésion à l'UE aurait fatalement suivi**²⁰. Dans cette perspective, le Conseil fédéral a écrit, en introduction à son message sur le traité de l'EEE:

«Nous [les conseillers fédéraux] considérons que notre adhésion à l'EEE n'est pas le but ultime de notre politique d'intégration, mais une étape intermédiaire importante dans la politique qui doit conduire un jour la Suisse à devenir membre à part entière et sans réserves [!] de la CE.»²¹

Réponse de Franz Steinegger: «C'est parfaitement clair. Sous le régime de la démocratie directe, les étapes concrètes sont la seule manière d'avancer.» SonntagsZeitung, 25.10.1998.

¹⁸ «Je dis oui à l'EEE et oui à la CE. Le traité sur l'EEE n'est qu'un camp d'entraînement.» Le Conseiller fédéral Adolf Ogi à la Schweizer Illustrierte, 28.10.1991.

Et d'autres exemples:

- «C'est pourquoi l'EEE ne peut être, pour nous autres sociaux-démocrates, qu'une étape sur la voie d'une adhésion future à une CE agrandie, car c'est la seule manière qui nous permette d'influencer de nouveau directement l'évolution de l'Europe, dont nous dépendons à tous points de vue.» Peter Vollmer, porte-parole de la fraction du PS, débat au Conseil national, 24.8.1992.

- «Le Conseil fédéral tient le gouvernail de la politique d'intégration fermement en main [...] Le chemin mène à l'Europe, en priorité à l'EEE et dans quelques années dans la CE.» CH-Euro Integration, brochure de propagande du Conseil fédéral, 1992.

¹⁹ Prof. Daniel Thürer, Neue Zürcher Zeitung, 27.11.1992.

²⁰ C'est ce que confirmait même le Vice-Président allemand de la Commission de la CE de 1992, Martin Bangemann:

«Weltwoche: vous avez récemment dit que comme politicien suisse, vous hésiteriez à accepter l'EEE. Est-ce sérieux de votre part?

Bangemann: Oui. Cela ressort du caractère de l'EEE, c'est-à-dire de la position qu'occupent les pays de l'AELE dans cet espace économique. Ils reprennent selon le traité la totalité de l'acquis communautaire, c'est-à-dire la totalité de la législation que nous avons déjà adoptée dans la CE. [...] Mais il est également prévu que les partenaires de l'EEE acceptent dans l'avenir ce que la CE décide. En clair, l'AELE n'est pas impliquée dans la conception des lois comme c'est le cas habituellement dans une démocratie. [...] Dans cette perspective, je considère comme logique le déroulement que le Conseil fédéral avait prévu à l'origine, à savoir l'EEE d'abord, l'UE ensuite.» Weltwoche, 5.11.1992.

²¹ Message du Conseil fédéral sur l'adoption du traité sur l'Espace économique européen, 18 mai 1992, I/4.

Depuis cette époque, cette volonté de manger à deux râteliers caractérise la politique étrangère du Conseil fédéral et donc aussi celle de la Suisse. **Qui vise à devenir „membre à part entière de l'UE“ ne peut que récolter des résultats insatisfaisants ou mauvais dans les négociations bilatérales.** La politique étrangère s'est définitivement dissociée des intérêts et de l'évolution de la politique intérieure. Pour les élites politiques, l'adhésion à l'UE s'est réduite entre temps à une question de prestige personnel. Au lieu d'évaluer les conséquences économiques et politiques, la classe au pouvoir dans la politique, les médias et la culture utilise l'argument moral pour rendre la Suisse mûre pour l'adhésion à l'UE. Pour satisfaire d'avance aux critères d'adhésion, aujourd'hui déjà on adopte des normes et des lois de l'UE ou on rend des lois suisses „eurocompatibles“ avant d'examiner en détail la qualité et l'utilité de ces nouvelles réglementations pour notre pays. Cette manière d'agir fait aussi partie de la double stratégie du Conseil fédéral. Cette attitude servile et opportuniste devrait préparer la Suisse pour l'adhésion prévue à l'UE. Dans cette optique, le „ministre des affaires étrangères“ **Josef Deiss** considère également les contrats bilatéraux comme de purs instruments de rapprochement: „Il se pourrait même que nous ayons résolu un si grand nombre de question par la voie bilatérale et que nous nous soyons tellement rapprochés de l'UE que l'adhésion formelle ne constituerait plus qu'un petit pas.“²² **Etre autonome ne signifie pas courir après le mot magique „eurocompatibilité“ sans aucun effort d'imagination.** Etre autonome veut dire emprunter d'autres voies considérées comme meilleures.

3. Quelles auraient été les conséquences du traité de l'EEE?

Résumé des objections

Les conséquences politiques sous la forme d'une perte de souveraineté

- Le traité de l'EEE représentait bien davantage qu'un traité de libre-échange. Il était un traité hautement politique. **Ce traité nous aurait obligés à reprendre plus de 80% du droit de l'UE.**
- Le Conseil fédéral avait prévu dès le départ que l'adhésion à l'EEE ne serait qu'une étape intermédiaire. **L'objectif du Conseil fédéral était „l'adhésion à la CE à part entière“.** Le non à l'EEE a grippé ce mécanisme automatique d'adhésion.
- Le droit de la CE prime sur le droit suisse. Nous aurions largement perdu notre souveraineté législative. **La Suisse aurait également dû reprendre sans protester le droit futur de la CE encore inconnu.**
- **Le traité de l'EEE était un traité colonial.** Comme tout traité colonial, il aurait placé le droit étranger au-dessus du droit en vigueur dans le pays. Comme

²²

Basler Zeitung, 22.5.2000.

dans toute colonie, le peuple colonisé n'aurait rien à dire. Le pouvoir de décision appartiendrait à un petit gouvernement vassal qui devrait naturellement respecter les ordres reçus de la technocratie de Bruxelles.

- **L'amputation des droits du peuple et la dissolution progressive de la neutralité** seraient les conséquences logiques d'une adhésion à l'EEE.

Conséquences économiques

- Le traité de l'EEE aurait entraîné une baisse des **salaires, une hausse du chômage et plus d'impôts.**
- Les calculs officiels du coût d'une adhésion à l'EEE ou à l'UE sont purement politiques. On peut admettre que les **conséquences financières dépasseraient largement le milliard budgété.** Dans le cas d'une adhésion à l'UE, les coûts annuels s'établiraient aux environs de 5 à 6 milliards, alors que les instances officielles partent de l'hypothèse absolument irréaliste de 3 milliards de francs.
- **L'adhésion à l'EEE aurait affaibli la confiance dans le franc suisse.** Notre place économique dépend d'une monnaie stable, forte et indépendante. Une adhésion à l'EEE aurait désécurisé les investisseurs, avec conséquences des intérêts plus élevés, le renchérissement des loyers et des hypothèques, la perte de la compétitivité, la délocalisation d'entreprises et d'emplois à l'étranger, davantage de chômage et une baisse des salaires.
- Nos normes de qualité ne sont pas toujours „eurocompatibles“, parce qu'elles se situent souvent au-dessus de celles de l'Union européenne. Cette remarque s'applique aux biens de haute technicité, à la recherche, aux prestations de services et à l'infrastructure. Elle s'applique également aux valeurs-limités écologiques. **Une adhésion à l'EEE aurait entraîné un nivellement par le bas de nos points forts.** A fortiori, cette remarque serait valable dans le cas d'une adhésion à l'UE.

C'est à **bon droit que** le peuple suisse a **rejeté** le traité de l'EEE en 1992.
Par là, le souverain a opté en faveur d'une **voie autonome dans la sécurité et la prospérité** pour la Suisse.

Une adhésion à l'EEE ou à l'UE détruirait les bases qui font le succès de notre modèle Suisse.

Dans le cas d'une adhésion à l'UE, les conditions européennes règneraient également en Suisse :

- eurocratie au lieu de la démocratie directe avec droit d'initiative et de référendum
- hétérodétermination par des fonctionnaires politiques au lieu d'une autodétermination vigilante
- centralisme au lieu d'une pluralité fédéraliste
- partialité imposée au lieu de la réserve voulue en politique étrangère
- rage de tout réglementer au lieu de la liberté d'action
- chômage plus important
- euro politique au lieu d'un franc stable
- diminutions des salaires, moins de pouvoir d'achat
- taux d'intérêts sur l'emprunt plus élevés pour les emprunts et les hypothèques
- augmentation des loyers de 30%
- impôts, primes et taxes supplémentaires
- perte de l'attrait de la Suisse comme lieu d'implantation économique
- plus aucun contrôle à la frontière
- augmentation de l'immigration clandestine et de la criminalité

Conclusion:

le non au traité de l'EEE en 1992 a permis d'éviter l'adhésion à l'Union européenne;

le non au traité de l'EEE a permis d'éviter un traité de type colonial qui aurait menacé l'indépendance et la liberté de la Suisse;

le non au traité de l'EEE a permis de défendre la prospérité de la Suisse.

III. Où en est la Suisse dix ans après le non à l'EEE?

1. Aperçu général

«Après avoir fait cavalier seul pendant cinq ans, nous demanderions à genoux à la CE de nous accepter comme membre à tout prix, pour des raisons économiques. Est-ce digne d'un pays indépendant?»²³

(Franz Blankart, Secrétaire d'Etat 1992)

En 1997 a paru la première analyse de la situation «5 ans après le non de la Suisse au traité de l'EEE». Après cinq ans déjà, il était clair que la Suisse ne mendiait pas à la porte de l'Union européenne pour y être admise comme membre et que la catastrophe économique prédite n'avait pas frappé notre pays. Après cinq ans, les responsables de l'économie avaient aussi commencé à y voir clair, à savoir que les difficultés d'implantation rencontrées par la Suisse avaient toutes une origine domestique: mauvaise gestion, en ce qui concerne les entreprises elles-mêmes, augmentation des dettes de l'Etat et augmentation en flèche de la quote-part fiscale et étatique en ce qui concerne la politique.

Dans l'environnement difficile des années de récession et d'une pression accrue par suite de la mondialisation, la prospérité suisse s'est maintenue. **Il s'est avéré que l'organisation économique et politique existante offre les meilleures conditions même pour la concurrence internationale.** Les sombres prédictions alarmistes des partisans de l'EEE ne se sont pas réalisées. **Ces monumentales erreurs de prévision de la part des élites politiques et économiques doivent faire dresser l'oreille, également pour les décisions futures.**

Contrairement à toutes les prédictions, la place financière et économique Suisse affiche aujourd'hui des chiffres plus favorables comparativement à l'UE ²⁴:

- parmi les pays européens, la Suisse occupe une place en tête sur le plan économique ;
- la compétitivité est mondialement forte et dépasse largement celle des pays de l'Union européenne ;²⁵
- sur le plan des taux d'intérêts sur l'emprunt, de l'inflation, du niveau des salaires et de la prospérité, la Suisse est le mieux placé de tous les états européens ;
- la confiance dans le franc suisse reste entière ;
le taux de chômage est inférieur à celui de l'UE malgré la proportion élevée de population étrangère ;
- la balance des transactions courantes s'est améliorée après 1992 et malgré la récession ;

²³ Franz Blankart, Weltwoche, 26.11.1992.

²⁴ Cf. annexes 1-14.

²⁵ Selon l'indice de la compétitivité calculé par le Forum Economique Mondial (WEF), la Suisse figure désormais en 6e position par rapport au 15e rang de l'année précédente. Neue Zürcher Zeitung, 13.11.2002.

- d'après le produit national brut (PNB) par habitant, la Suisse reste en tête sur le plan mondial. Alors qu'en 2000, la moyenne de l'UE était de 23'730 US\$, en Suisse, le PNB par habitant était de 45'400 US\$ (par comparaison, en 1993, il était de 35'760 US\$).²⁶

2. Les arguments économiques des partisans de l'EEE.

Etant donné que même les partisans les plus chauds de l'EEE ne pouvaient pas nier les désavantages politiques découlant d'une adhésion à ce traité, ils ont concentré leur argumentation sur les motifs économiques²⁷. Ils voyaient dans l'EEE une **nécessité inéluctable pour la survie économique de la Suisse**²⁸. Ils étaient prêts, en échange, à accepter des désavantages dans le domaine de l'autodétermination. Sous la direction d'associations économiques et de professeurs, ils prédisaient d'importants désavantages pour notre pays en cas de rejet de l'EEE. Même des directeurs de nombreuses entreprises internationales et des conseillers économiques des grandes banques se sont ralliés à cette opinion. Des médias, des syndicats et des politiciens ont véhiculé ce message chargé de craintes dans la population et ont assuré une front uni de l'information. Dans le cas d'un rejet de l'EEE, **il fallait s'attendre à**

- une émigration massive d'entreprises suisses vers l'espace de la CE,
- une cessation totale des investissements en Suisse,

²⁶ Cf. annexe 9: Produit national brut (PNB) par tête.

²⁷ Une sélection de citations d'associations économiques, entreprises, politiciens et économistes:

- « Un rejet du traité de l'EEE par la Suisse entraînerait pour notre économie des désavantages tels que nous ne pourrions guère les compenser par nos propres moyens. » Peter Borgeaud, Vorort, Hans-Rudolf Früh, Union suisse des arts et métiers, Guido Richterich, Organisations patronales, annonce dans la Berner-Zeitung, 23.11.1992.

- « [...] raison pour laquelle l'attrait de délocaliser la production dans l'EEE pourrait augmenter. » Résumé du message sur l'EEE, édité par le Bureau de l'intégration DFAE/DFE, 1992.

- «Un rejet déclencherait de graves secousses économiques, sociales et politiques et entraînerait un affaiblissement de l'économie avec des conséquences négatives pour l'emploi et les investissements. » Annonce de la Chambre de commerce suisse, Vorort, 1992.

- «En résumé: je considère qu'un rejet du traité de l'EEE est un risque grave pour l'ensemble de notre économie.» Vreni Spoerry (PRD), débat au Conseil national, 26.8.1992.

- «Après avoir fait cavalier seul pendant cinq ans, nous demanderions à genoux à la CE de nous accepter comme membre à tout prix, pour des raisons économiques. Est-ce digne d'un pays indépendant ? » Franz Blankart, Secrétaire d'Etat, Weltwoche, 26.11.1992.

- «Je crois qu'un refus du traité sur l'EEE déclencherà une longue et profonde crise dans notre système politique. En Suisse, ce sera comme dans l'ancienne Union soviétique. L'économie planifiée y a fonctionné assez bien tant que régnaient des conditions staliniennes. [...] Etant donné que le peuple a toujours le dernier mot, il ne peut pas assumer en dernier ressort de responsabilité politique.» Prof. Silvio Borner, Cash, 27.11.1992.

- «Faire cavalier seul, mesdames et messieurs les opposants à l'EEE, n'a aucun avenir du point de vue économique non plus.» Silvio Bircher (PS), débat au Conseil national, 25.8.1992.

²⁸ «[...] sans l'EEE, la Suisse ne peut pas survivre.» Kurt Illi, Directeur de l'office du tourisme de la ville de Lucerne, Cash, 27.11.1992.

- une capacité compétitive insuffisante de la Suisse à l'exportation,
- l'effondrement du cours du franc suisse par suite d'une perte de confiance,
- une perte de confiance dans la Suisse et au manque de compétitivité des entreprises
- une hausse des taux d'intérêts sur l'emprunt même au-delà du niveau européen, faute de confiance dans l'économie suisse.

3. Un bilan de l'économie suisse hors de l'EEE et de l'UE

*« Mais il est évident que la Communauté européenne d'aujourd'hui est une construction économique absurde. Aucun chef d'entreprise raisonnable ne choisirait sciemment cette région géographique pour définir ainsi les frontières de son activité économique. Ce serait tout simplement stupide. Jamais je n'ai encore rencontré de chef d'entreprise qui aurait dit: « Jamais de la vie je ne ferais d'affaires avec la Suisse, il faut finalement que je fasse du commerce avec le Portugal. » Non, il n'en va pas ainsi. »*²⁹
 (Prof. Ralf Dahrendorf, ancien représentant de l'Allemagne au sein de la Commission européenne)

Il faut souligner que le bilan de l'économie suisse présenté ici est non seulement un **bilan sans adhésion à l'EEE**, mais **aussi sans traités bilatéraux**. La première série des traités bilatéraux n'est entrée en vigueur que le 1er juillet de l'année en cours. Ceux-ci n'ont donc pas influencé l'évolution de la Suisse. Nous allons voir dans quelle mesure les prédictions des chefs de la politique concernant l'utilité de ces contrats **sont erronées**.

3.1 La capacité compétitive de la Suisse.

Emigration d'entreprises suisses vers l'UE?

Les partisans de l'EEE prédisaient:

une délocalisation en masse d'entreprises suisses vers la CE.³⁰

²⁹ Ralf Dahrendorf: OÙ va l'Europe? Un débat contradictoire. Ralf Dahrendorf, François Furet, Bronislaw Geremek, édité par Lucio Caracciolo, Frankfurt a. M.; New York 1993, S. 72.

³⁰ - «La Suisse comme lieu de production sans accès à égalité de droits au marché européen deviendrait moins attractive, ce qui pourrait amener de nombreuses entreprises à déplacer leur siège dans les pays européens limitrophes.» Brochure «L'Europe avec la Suisse – La Suisse sans l'Europe», éditée par le Bureau de l'intégration DFAE/DFE, 1992.

- «Si la Suisse ne participe pas à cet espace économique, l'économie d'exportation va quitter la Suisse, encore davantage qu'elle ne le fait maintenant.» Brochure «L'Europe avec la Suisse – La Suisse sans l'Europe», éditée par le Bureau de l'intégration DFAE/DFE, 1992.

- «Les emplois doivent rester ici, et non partir à l'étranger». Comité d'action CH «Oui à l'EEE.» annonce dans le Berner Zeitung, 14.11.1992.

- «L'usine suisse: bientôt fermée pour cause de rejet de l'EEE? Oui à l'EEE.» Groupe de travail Suisse-Europe, annonce dans le Berner Zeitung, 24.11.1992.

- «Dans ces conditions, de plus en plus d'entreprises chercheraient à s'étendre dans l'espace de la CE, comme l'ont montré de manière saisissante les résultats de nombreuses enquêtes auprès de l'économie suisse.» Brochure «Arguments en faveur de l'EEE», éditée par l'Association suisse des banquiers, 1992.

- «A l'avenir, nous ne pourrions plus affronter la concurrence à armes égales. Si nos marchandises et nos prestations de services devaient connaître un traitement défavorisé, une partie de nos entreprises pourraient et même devraient déplacer leur production dans l'EEE. A l'avenir, elles n'exporteraient plus des biens, mais des emplois.» Silvio Bircher (PS), débat au Conseil national, 25.8.1992.

La réalité est la suivante:

Contrairement aux prédictions, **les investissements étrangers directs** en Suisse **ont considérablement augmenté** depuis le rejet du traité de l'EEE.³¹ Il ne peut être question d'un exode d'entreprises vers des pays limitrophes. Les entreprises locales sont restées largement fidèles à la Suisse. A cela s'ajoutent des milliers de jeunes entreprises nouvellement fondées. Il n'est pas exclu que certains groupes aient délocalisé leurs installations de production à l'étranger. Dans la plupart des cas, il s'agit de fabricants de produits de grande série, qui se sont d'ailleurs généralement implantés hors de l'espace UE/EEE. Comme le montre la ventilation des investissements directs des entreprises suisses, les capitaux se sont généralement orientés vers l'espace extra-européen, **notamment vers les Etats-Unis**, parce que la liberté de recherche dans le génie biologique et génétique y est beaucoup plus libre et que les entreprises sont **moins exposées aux tracasseries administratives** que par exemple au sein de l'UE ou en Suisse.

3.2 Investissements en Suisse

Les partisans de l'EEE avaient prédit :

plus aucun investissement en Suisse.³²

La réalité est la suivante:

Des entreprises, tant étrangères que helvétiques, ont investi en Suisse. Entre 1992 et 2001, **62.6 mrd. US\$ d'investissements directs** ont afflué en Suisse³³. La Suisse dépasse ainsi l'Italie (60.6 mrd.), la Corée (38,5 mrd.), l'Autriche (35.9 mrd.) ou le pays du boom pétrolier qu'est la Norvège (34.0 mrd.)

³¹ «Durant l'année écoulée, la Suisse s'est de nouveau révélée extrêmement compétitive, tant par sa présence sur les marchés étrangers que par son attractivité, notamment pour le capital étranger. Des augmentations marquées de l'exportation de marchandises de plus de 10%, un développement dynamique du tourisme (+10,2%) ainsi que dans le reste du secteur tertiaire et une augmentation particulièrement sensible des revenus de capitaux en provenance des investissements directs suisses à l'étranger (+39%) ont eu pour résultat que malgré l'augmentation des positions correspondantes inverses, l'excédent record de la balance des transactions courantes de l'année écoulée de 53 mrd. de francs a été considérablement dépassé, en chiffres relatifs comme en chiffres absolus. Le rapport au produit intérieur brut (PIB) a été le plus élevé depuis le début des enquêtes à ce sujet, avec un taux de 13 % (au lieu de 11% révisés).» Neue Zürcher Zeitung, 3.4.2001.

³² - «Nous avons besoin de l'EEE. Sinon, la Suisse n'est plus compétitive comme lieu de production.» Leonardo E. Vannotti, président de la direction de Ascom AG, Berne, dans une annonce dans la Aargauer Zeitung, 28.11.1992.

- «Si la Suisse restait à l'écart, les répercussions sur l'attractivité de la place économique suisse seraient telles que les investissements diminueraient et que des emplois devraient être déplacés à l'étranger. Il en résulterait une diminution de la productivité du travail.» Annonce de l'Union de Banques Suisses, 1992.

- «Dans le cas d'un rejet, de nombreuses entreprises investiront à l'étranger.» Die Zeitung in der Zeitung, Migros, Berner Zeitung, 21.11.1992.

³³ OCDE: International Direct Investment Database.

3.3 Compétitivité

Les partisans de l'EEE avaient prédit:

un manque de compétitivité de la Suisse dans les exportations.³⁴

La réalité est la suivante:

Rien qu'en 2001, la Suisse a exporté des biens et des marchandises d'une valeur de **108 milliards de dollars** et se place ainsi au 17e rang, devant la Russie, parmi les plus grandes nations exportatrices. Les excédents de la balance des transactions courantes de la Suisse se sont accrus depuis 1992, souvent de façon marquée. Dans l'indice de la compétitivité calculé par le World Economic Forum (WEF), la Suisse se place désormais au 6e rang, alors qu'elle occupait encore le 15e rang l'année précédente.³⁵

3.4 La confiance dans la monnaie suisse

Les partisans de l'EEE avaient prédit:

l'effondrement du franc suisse.³⁶

³⁴ - «Sans l'EEE, l'industrie suisse d'exportation et avec elle des milliers de petites entreprises de sous-traitance seront clairement désavantagées sur le marché européen d'importance vitale. Une réduction rampante de l'emploi par une délocalisation à l'étranger s'ensuivra.» Albrecht Rychen (UDC), débat au Conseil national, 24.8.1992.

- «Le 1er janvier 1993, la situation d'exportation de la Suisse se modifiera. Nous avons besoin de l'EEE. Sinon, la Suisse comme lieu de production ne sera plus compétitive.» Leonardo E. Vannotti, président de la direction du groupe Ascom AG, Berne, annonce dans la Luzerner Zeitung, 19.11.1992.

- «L'isolement nuira fortement à la Suisse comme lieu de production et à sa capacité compétitive. A cela s'ajoute la circonstance aggravante que dans le cas où la Suisse ferait cavalier seul, le risque d'inflation est plus grand que dans le cas d'une intégration, car le franc serait plus faible dans le cas d'un isolement.» Basler Arbeitsgruppe für Konjunkturforschung BAK, Basler Zeitung, 26.6.1992.

- «Personne n'a pourtant le culot de dire qu'une économie aussi fortement dépendante des exportations que l'est celle de la Suisse tirerait un plus grand avantage à ne pas participer au marché intérieur européen.» Hugo Fasel (PSC) débat au Conseil national, 24.8.1992.

³⁵ Neue Zürcher Zeitung, 13.11.2002.

³⁶ - «C'est une illusion de croire que si nous faisons cavalier seul, nos intérêts resteraient automatiquement inférieurs. Il est plus probable que dans un tel cas, l'inflation tendrait à s'accroître en raison de la moindre concurrence et que le taux d'intérêtss du marché des capitaux inclurait alors une prime d'inflation plus élevée. « Alois Bischofberger, chef du département économique du CS, dans le Bulletin CS, 11-12/1992.

- «Un mouvement de sortie du franc suisse et une majoration de la prime de risque sur les taux d'intérêts en Suisse seraient sans doute les premières réactions. « John Noorlander, analyste cambiste, département économique de la Société de Banque Suisse, Le mois, 11/92, édité par la Société de Banque Suisse, p. 17.

- «Des taux d'inflation supérieurs ainsi qu'un franc suisse plus faible conduiraient inévitablement à des taux d'intérêts plus élevés.» Basler Arbeitsgruppe für Konjunkturforschung BAK, juste avant la votation sur l'EEE.

- «Croyez-vous donc, vous qui discutez du problème du taux d'intérêts, qu'avec un non à l'EEE la Suisse sera considérée comme un îlot de stabilité en Europe et que les gens sauront ce qui se passe en ce moment en Suisse? Ce sera plutôt le contraire, j'en suis convaincu. La

La réalité est la suivante:

La place financière suisse a précisément pu s'imposer grâce à sa monnaie stable et indépendante. Les attaques de l'UE contre le secret bancaire ne font que confirmer au fond les avantages d'une politique financière indépendante. **Nous préférons une monnaie stable à une monnaie unique à motivation politique**³⁷. Il est significatif que ce soient les milieux de la Berne fédérale³⁸, assistés par la presse socialiste du groupe Ringier³⁹, qui ne soutiennent plus la Suisse comme place financière avec son secret bancaire vital pour sa survie.

Contrairement aux prédictions de la Suisse officielle⁴⁰, le problème du franc suisse après le rejet du traité sur l'EEE n'a pas été sa faiblesse, mais sa force. Celle-ci **résulte de la confiance** dans une économie suisse hors de l'UE et en particulier aussi hors de l'Union monétaire et économique⁴¹. L'introduction définitive de l'euro a entraîné une fois de plus une forte **fuite des capitaux vers le franc suisse stable**.

3.5 Insularité de la Suisse en matière de taux d'intérêts sur l'emprunts

Les partisans de l'EEE avaient prédit

des taux d'intérêts sur l'emprunt fortement croissants.⁴²

stabilité sera menacée en Suisse, et ce sera la cause effective pour laquelle les taux d'intérêts augmenteront si nous disons non,» Eugen, Conseiller national (PDC) débat au Conseil national, 26.8.1992.

³⁷ «Ceux qui ne sont pas au service de la propagande savent qu'une union monétaire entraîne de forts taux de chômage régionaux durables.» Beat Kappeler, Der Bund, 27.3.1997.

³⁸ «Un autre argument en faveur de l'adhésion [à l'UE] est qu'avec la reprise de la monnaie unique euro (après un délai de transition à négocier) les frais de transaction baisseraient et que le risque de spéculations nuisibles sur le franc suisse disparaîtrait.» Rapport d'intégration du Conseil fédéral de 1999, p. 398.

³⁹ Frank A. Meyer, SonntagsBlick, 28.4.2002.

⁴⁰ «Le 7 décembre 1998, le franc suisse a perdu de sa valeur. Le mark allemand coûte désormais un franc. Un taux d'inflation élevé et un franc faible entraînent des taux d'intérêts élevés. Ces prévisions se basent sur les derniers calculs de différents instituts de recherches conjoncturelles.» Annonce dans le SonntagsBlick, par Advico, Young & Rubicam, 29.11.1992.

⁴¹ «Le rejet de l'EEE en décembre dernier ne semble pas avoir beaucoup impressionné l'étranger. Au contraire, [...]. Le scrutin négatif sur l'EEE le 6 décembre semble avoir déclenché une deuxième vague d'afflux de capitaux. Manifestement, la considération suivante a joué un rôle : après le rejet de l'EEE par la Suisse, le 'danger' de voir le franc suisse être absorbé dans l'union économique et monétaire que la CE prévoit de réaliser et de le voir perdre son rôle historique spécial semble banni.» Tages-Anzeiger, 18.5.1993.

⁴² - «Des économistes [...]: si le peuple et les cantons devaient donner une réponse négative aux Européens le 6 décembre 92, les conséquences sur les marchés des changes seront épouvantables. Les taux d'intérêts augmenteraient encore plus vite qu'ils ne le font actuellement.» Weltwoche, 29.4.1993.

- «Les taux d'intérêts s'accroîtront même sans EEE. L'harmonisation européenne des taux d'intérêts se produira avec ou sans EEE.» Anton Schütz, Inspecteur en chef de la Banque populaire suisse, Berner Zeitung, 17.11.1992.

«Dans l'éventualité d'un rejet (du traité de l'EEE) le monde financier international pourrait mal augurer des perspectives de développement de notre pays, causant une érosion

La réalité est la suivante:

en 2001, les taux d'intérêt à long terme s'établissaient en moyenne à 3.38 pour-cent en Suisse⁴³. A la même époque, les taux d'intérêt dans la zone euro étaient en moyenne de 5.03%. Les taux à court terme étaient de 2.80% en Suisse et de 4,26% dans la zone euro.

Les taux d'intérêt sont donc restés **largement inférieurs aux taux nominaux les plus avantageux d'autres pays européens**, ce qui est d'une importance décisive pour les investissements de l'économie, certes, mais aussi pour les propriétaires d'immeubles, locataires, agriculteurs etc.⁴⁴. Une adhésion à l'UE aurait entraîné une harmonisation des taux vers le haut. Ainsi, une hausse de 2% des taux hypothécaires aurait entraîné, selon les calculs autorisés par les dispositions légales, une augmentation des loyers de l'ordre de 30%. La récession, le chômage, une crise immobilière et bancaire en auraient été les conséquences inévitables.

3.6 Inflation

Les partisans de l'EEE avaient prédit:
une hausse de l'inflation.⁴⁵

supplémentaire du différentiel de taux et procurant à la Suisse des taux d'intérêts sans doute plus élevés.» Cash, 27.11.1992.

- «Nous avons déjà interrogé des représentants de la Banque Nationale Suisse à un stade précoce du débat. A l'époque, l'affirmation selon laquelle un oui à l'EEE ferait monter les taux d'intérêts a été nettement réfutée. Les taux d'intérêts évoluent indépendamment de l'adhésion à l'EEE. Il en irait autrement si nous devenions membres d'une union monétaire.» Albrecht Rychen (UDC), débat au Conseil national, 24.8.1992.

- «Des investisseurs étrangers évalueraient notre capacité compétitive avec davantage de scepticisme et réduiraient leurs placements en francs. La Banque Nationale se verrait éventuellement obligée de soutenir la monnaie nationale par des taux monétaires plus attractifs. Tout ceci signifie un niveau de taux d'intérêts égal, voire même légèrement plus élevés qu'en cas d'adhésion à l'EEE.» Alois Bischofberger, chef du département économique du CS, Bulletin CS, 11-12/1992.

- «Si la Suisse devait se maintenir à l'écart de l'EEE, sa stabilité et sa capacité compétitive s'en verraient affaiblies, si bien que le différentiel de taux d'intérêts vis-à-vis de l'étranger se réduirait encore.» Brochure «Pourquoi la Suisse a besoin de l'EEE», éditée par Wf, Société pour le développement de l'économie suisse, 1992.

⁴³ Source: OCDE.

⁴⁴ Les deux économistes Peter Buomberger et Andreas Höfert de l'UBS partagent également l'opinion selon laquelle une politique monétaire indépendante de la Banque Nationale Suisse exerce un effet favorable sur le différentiel de taux d'intérêts: «Près de 100 points de base du différentiel actuel de taux d'intérêts reflètent donc les avantages comparatifs réels de la Suisse: une place financière efficace, des conditions favorables en matière d'impôts et une grande stabilité monétaire. Neue Zürcher Zeitung, 22.4.2000.

⁴⁵ «Le 7 décembre 1998, le franc suisse a perdu de sa valeur. Le mark allemand coûte désormais un franc. Un taux d'inflation élevé et un franc faible entraînent des taux d'intérêts élevés. Ces prévisions se basent sur les derniers calculs de différents instituts de recherches conjoncturelles.» Annonce dans le SonntagsBlick, par Advico, Young & Rubicam, 29.11.1992.

- «C'est une illusion de croire que si nous faisons cavalier seul, nos intérêts resteraient automatiquement inférieurs. Il est plus probable que dans un tel cas, l'inflation tendrait à s'accroître en raison de la moindre concurrence et que le taux d'intérêts du marché des capitaux

La réalité est la suivante:

Contrairement aux prévisions de la Suisse officielle, le renchérissement en Suisse est plus bas que dans tous les états membres de l'UE.⁴⁶

3.7 Exportations et produit intérieur brut (PIB)

- Les exportations suisses (sans les métaux précieux et les pierres semi-précieuses) **se sont accrues** au cours des années 1992 à 2001 de **86,1 à 131,7 milliards de francs**⁴⁷, soit de 53%, et ceci malgré une récession et une stagnation fortes dans les principaux pays acheteurs et malgré une forte augmentation de la valeur externe du franc suisse.
- Entre 1992 et 2001, le **produit intérieur brut (PIB)** de la Suisse s'est accru de **342,364 à 414,882 milliards de francs**, soit une augmentation de 21,2%.
- Le produit intérieur brut par habitant s'élève à 36'100 US\$, soit 60% au-dessus de la moyenne de l'UE, 41% de plus qu'en Allemagne et en Autriche. La **création de valeur ajoutée** par personne active place la Suisse **au second** rang de tous les pays⁴⁸.
- Les exportations vers les pays membres de l'UE et de l'EEE ont augmenté de 56,4 milliards (1992) à 81,0 milliards de francs (2001)⁴⁹.

3.8 Niveau des salaires en Suisse

Grâce au rejet de l'EEE et du fait qu'elle n'est pas membre de l'UE, la Suisse a pu conserver sa position de pointe en matière de niveau de salaires. D'après une récente étude,⁵⁰ la Suisse se place **en tête** de tous les pays européens, même en tenant compte de l'indice du pouvoir d'achat.⁵¹

3.9 Le chômage dans l'UE et en Suisse

Les partisans de l'EEE avaient prédit

inclurait alors une prime d'inflation plus élevée. « Alois Bischofberger, chef du département économique du CS, dans le Bulletin CS, 11-12/1992.

- «Des taux d'inflation supérieurs ainsi qu'un franc suisse plus faible conduiraient inévitablement à des taux d'intérêts plus élevés.» Basler Arbeitsgruppe für Konjunkturforschung BAK, juste avant la votation sur l'EEE.

⁴⁶ Cf. annexe 8 concernant le renchérissement.

⁴⁷ Statistique annuelle 2001 de la Direction fédérale des douanes.

⁴⁸ Source: seco, Manuel pour investisseurs, établissement d'entreprises en Suisse, mars 2001.

⁴⁹ Cahiers statistiques mensuels de la BNS, août 2002.

⁵⁰ Comparaison des salaires et des prix en Europe, extrait de la brochure «Prix et salaires dans le monde» de l'UBS, édition 2000.

⁵¹ Cf. annexe 14 concernant le niveau des salaires.

une augmentation du chômage⁵². Un Conseiller fédéral avait même parlé d'un taux de chômage de près de 20% pour l'an 2000⁵³!

La réalité est la suivante:

Même durant les dernières années du 20e siècle, marquées par une forte croissance, le chômage est resté comparativement élevé dans l'Union européenne. L'Allemagne, en particulier, se maintenait à un taux élevé. La Suisse a toutefois réussi, sans EEE, sans accords bilatéraux et sans affiliation à l'UE, à réduire son taux de chômage de 5,9% (1997) à 1,9 % (2001). Le taux des sans-emploi était ainsi plus bas qu'en 1992, année de la votation sur l'EEE (2.5%).

Le taux de chômage est donc toujours de loin **inférieur à la moyenne européenne**. En 2001, les taux étaient de 1,9% en Suisse et de 8,0% dans les pays du bloc euro. Et ceci malgré le fait qu'en chiffres absolus près de la moitié des chômeurs enregistrés (43,1%⁵⁴) soient des étrangers – le résultat d'une **politique d'immigration erronée du Conseil fédéral**.

Taux de chômage standardisés en pour-cent 2001

[Source: OCDE, Eurostat]

Suisse	1,9	UE-15	7,8
Belgique	6,6	OCDE total	6,9
Danemark	4,3		
Allemagne	7,9		
Grèce	10,2		
Espagne	13		
France	8,6		
Irlande	3,8		

⁵² - «C'est vrai, les Suisses restent libres s'ils font cavalier seul. Et peut-être même libres de travail. Oui à l'EEE», Groupe de travail Suisse-Europe, annonce dans le Berner Zeitung, 23.11.1992.

- «Si la Suisse restait à l'écart, les répercussions sur l'attractivité de la place économique suisse seraient telles que les investissements diminueraient et que des emplois devraient être déplacés à l'étranger. » Annonce de l'Union de Banques Suisses, 1992.

⁵³ «Je ne m'attarderai pas sur l'affirmation du Conseiller fédéral Delamuraz, selon laquelle il y aurait jusqu'à 20% de chômage chez nous avant l'an 2000 si nous disons non à l'EEE. Elle n'est tout simplement pas sérieuse.» Jean-Pierre Bonny (PRD) débat au Conseil national, 26.8.1992.

⁵⁴ Source: seco. Statistique du marché du travail pour le mois de septembre 2002.

Italie	9,5
Luxembourg	2,4
Pays-Bas	2,4
Portugal	4,1
Grande-Bretagne	5
Autriche	3,6
Suède	5,1
Finlande	9,1

3.10. Bilan positif pour la Suisse

Malgré la concurrence mondiale, malgré de dures années de récession, malgré la crise immobilière avec sa forte incidence négative sur la conjoncture nationale, l'économie suisse ⁵⁵ a réussi, au cours de ces dix dernières années, à réaliser des excédents grâce à la **hausse de ses exportations!**

- L'excédent de la **balance des transactions courantes** des années 1993 à 2001 a été de 34,7 milliards de francs suisses en moyenne, soit 63% de plus qu'en 1992.
- L'excédent traditionnel de la balance des transactions courantes de la Suisse a atteint en 2000 le **montant record** de 52,2 milliards de francs.⁵⁶ Durant cette même année, les investissements directs en provenance de l'étranger se sont élevés à 32,7 milliards.

⁵⁵ - «La plupart des entreprises suisses ont fait leurs devoirs et se sont arrangées avec la situation actuelle.» Prof. Heinz Hauser, SonntagsZeitung, 9.11.1997. La «situation actuelle» désigne la situation sans accords bilatéraux.

- «Economiquement parlant, la Suisse peut faire cavalier seul.» Prof. Heinz Hauser, 16.4.1998.

⁵⁶ Neue Zürcher Zeitung, 24.8.2001.

La prospérité suisse a continué de s'affirmer face à l'UE.

Avec toute la prudence dont il convient de faire preuve à l'égard de telles statistiques, le tableau ci-dessous présente l'évolution du produit national brut par habitant (standardisé en \$ des Etats-Unis).

[Sources: Banque mondiale, Eurostat, Deutsche Bundesstelle für Aussenhandelsinformation]

Pays de l'UE	1993 US\$	Rang	2000 US\$	Rang	Changement absolu en US\$	Changement en %
Suisse	35'760	2	45'400	1	+ 9'640	+ 27,0
Luxembourg ⁵⁷	37'320	1	42'060	2	+ 4'740	+ 12,7
Danemark	26'730	3	32'280	3	+ 5'550	+ 20,8
Suède	24'740	4	27'140	4	+ 2'400	+ 9,7
Autriche	23'510	6	25'220	5	+ 1'690	+ 7,2
Finlande	19'300	11	25'130	6	+ 5'830	+ 30,3
Allemagne	23'560	5	25'120	7	+ 1'560	+ 6,6
Pays-Bas	20'950	9	24'970	8	+ 4'020	+ 19,2
Belgique	21'650	8	24'540	9	+ 2'890	+ 13,3
Grande-Bretagne	18'060	12	24'430	10	+ 6'370	+ 35,3
France	22'490	7	24'090	11	+ 1'600	+ 7,1
Irlande	13'000	14	22'660	12	+ 9'660	+ 74,3
Italie	19'840	10	20'160	13	+ 320	+ 1,6
Espagne	13'590	13	15'080	14	+ 1'490	+11,0
Portugal	9'130	15	11'120	15	+ 1'990	+ 21,8
Moyenne de l'UE	20'080		23'730		+ 3'650	+ 18,2

3.11 Faible croissance économique en Suisse

La croissance annuelle de la Suisse a été **faible** en comparaison de celle des autres Etats de l'UE⁵⁸. Toutefois, il faut se rappeler que le niveau de départ du PIB suisse est très élevé. La véritable raison de cette faible croissance ne réside toutefois pas dans l'absence d'adhésion à l'Union européenne. Le recul de la croissance est dû à la **forte hausse de la charge fiscale**.⁵⁹ Au cours de ces dix dernières années, la quote-part fiscale a augmenté plus fortement en Suisse que dans tous les autres pays de l'OCDE. Cette augmentation est toutefois due à des **causes intérieures**, qui se situent avant tout dans une politique de **dépenses** inconsidérées de la Confédération.

3.12. Le grand MAIS: la déroute de la politique intérieure

Il n'y a pas lieu de pavoiser. Si l'**économie suisse** ne craint pas la comparaison avec l'UE, ce n'est pas à cause de la politique officielle, mais en dépit de celle-ci. La

⁵⁷ Sous l'angle de sa grandeur et de sa structure sociale et économique, le Luxembourg n'est pas comparable à la Suisse.

⁵⁸ Cf. annexe 10: Comparaison internationale – Croissance annuelle du PIB.

⁵⁹ Cf. annexe 3.

Suisse peut encore afficher d'excellents ratios; mais elle **perd** peu à peu du terrain. Ces pertes sont dues aux partis qui, par pure paresse, cèdent aux sirènes de la gauche. En Suisse, le pouvoir est détenu aujourd'hui par une **coalition de gaspilleurs** irresponsables. L'assainissement du budget, l'abaissement des impôts, l'arrêt du gonflement de l'Etat ne peuvent être réalisés efficacement avec la constellation actuelle des partis. La Suisse ne peut se défendre vis-à-vis de l'extérieur que si elle possède, dans son for intérieur, le courage et la volonté de rester un **cas spécial positif**.

Les atouts de la Suisse sont affaiblis par la politique intérieure:

1. Une faible quote-part de l'état dans les dépenses et dans les impôts : de tous les pays membres de l'OCDE, la Suisse a eu depuis 1990 la plus forte croissance de la **quote-part de l'Etat**.
2. Axe nord-sud : le transit à travers le Saint-Gothard et la **limite des 28 tonnes** ont été **bradés** en raison d'une faible conduite des négociations par le Conseil fédéral.
3. Formation : la formation est devenue depuis des dizaines d'années un domaine de la gauche. Conclusion: **les écoles coûtent de plus en plus cher** et les **élèves deviennent de plus en plus bêtes**.
4. Forte productivité : des syndicats, la gauche (semaine de 35 heures), des tendances à la nationalisation, l'imposition de l'énergie, le prix du courant électrique, des taxes patentes et latentes, des impôts en hausse etc. **nuisent** à la compétitivité des entreprises indigènes.
5. Concurrence en matière d'impôts : l'affaiblissement des structures fédéralistes par des incitations erronées dans le domaine de la péréquation financière **met en danger la Suisse comme pays à impôts modérés**.

Les gouvernants ont failli aux plus importantes tâches de politique intérieure, à savoir :

- **l'assainissement des finances fédérales**
- **la réduction de l'endettement**
- **l'abaissement de la quote-part étatique et fiscale**
- **la réduction de l'Etat social**
- **le contrôle de l'immigration**

Le plus grand danger pour la Suisse comme place économique est de devenir un Etat malade et dépensier.

**Il faut revenir à une politique strictement bourgeoise et libérale.
C'est la seule manière pour la Suisse de défendre sa prospérité.**

IV. L'Union européenne depuis le 6 décembre 1992

«Dans l'Europe de la CE, c'est la bureaucratie de Bruxelles qui commande. Des zombies anonymes émettent des ordonnances [...] Dans le Traité de Maastricht, les parlements nationaux ont abandonné leurs droits. Les citoyennes et les citoyens suisses ont refusé un tel auto-sacrifice.»⁶⁰

(Thomas Hürlimann au sujet du rejet de l'EEE par la Suisse)

1. De la Communauté européenne (CE) à l'Union européenne (UE)

Bien que, dans le débat sur l'EEE, on ait affirmé que l'union politique n'était encore que de la musique d'avenir, le Traité sur l'Union européenne est entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993 déjà (Traité de **Maastricht**). L'ancienne Communauté européenne (CE) fit place à l'Union européenne (UE). Ce traité de Maastricht a jeté les bases d'une **politique étrangère et de sécurité commune** et d'une **coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures**. En outre, le traité introduit l'Union économique et monétaire (UME) et esquissé la future extension à l'Europe orientale.

2. La concentration croissante et la centralisation du pouvoir

Amsterdam (1999): Les objectifs fortement politiques du traité de Maastricht appelaient une **concentration du pouvoir de décision**. Cette concentration fut mise en oeuvre par le Traité d'Amsterdam (1^{er} mai 1999) qui renforça les organes centraux, à savoir la Commission de l'UE, le Conseil de l'Europe et le Conseil des ministres. Les gouvernements et les parlements européens ont ainsi cédé à l'Union d'importantes compétences (notabene **sans décision populaire**). Avant Maastricht et Amsterdam, aucune décision ne pouvait être prise contre la volonté d'un Etat-membre. Depuis Maastricht et surtout depuis le Traité d'Amsterdam, le quasi droit de veto de chaque Etat-membre a été supprimé. La pratique des années précédentes, à savoir que les trois grands (Allemagne, France et, dans une moindre mesure la Grande-Bretagne) décident⁶¹, a désormais reçu une base légale.

Schengen (2001): La création d'un « espace de liberté, de sécurité et de droit » a été réalisée le 25 mars 2001 par le Traité de Schengen. Ce traité prévoit notamment la **suppression du contrôle des passeports** aux frontières entre dix états.

Nice (2001): le 26 février 2001, les ministres des affaires étrangères de l'UE ont signé le Traité de Nice. Les « réformes » qui y sont décrites doivent donner aux autorités compétentes de l'UE une grande liberté d'action pour l'extension à l'Est. En

⁶⁰ Cash, 20.8.1993.

⁶¹ Le dernier exemple en date est l'importance et la durée des futures subventions agricoles que l'Allemagne et la France ont pratiquement décidé toute seule à l'avance, ce qui a surtout mis le gouvernement britannique de mauvaise humeur.

réalité, il s'y cache une nouvelle concentration du pouvoir dans les centrales administratives de Bruxelles. L'introduction de la nouvelle pondération des voix dans les organes de l'UE se fait surtout **au détriment des petits pays**. A cela s'ajoute le fait qu'environ 30 des 70 dispositions du traité ne doivent plus être soumises au principe de l'unanimité.

Après la fin de l'ouverture à l'Est, les pays membres ne seront plus tous représentés à la Commission de l'UE, l'organe du pouvoir proprement dit. Le **droit de veto** des pays devrait être **supprimé** dans le domaine du droit⁶² de la CE. Cela concerne notamment aussi les questions de la coopération policière et judiciaire en matière pénale.

3. L'union monétaire

- En 1993, le Système monétaire européen (SME), précurseur de la monnaie commune s'effondre.
- Pour satisfaire aux critères de convergence pour l'euro, les pays sont obligés de se livrer à des **acrobaties statistiques** à grande échelle et s'exposent à des tensions sociales.
- En 1999, l'euro est introduit dans onze pays de l'UE⁶³. En 2001, la Grèce vient s'y ajouter comme douzième pays. Les membres de cette union monétaire s'engagent à respecter les dispositions d'un pacte de stabilité. En vertu de celui-ci, les Etats doivent présenter un budget équilibré et leur nouvel endettement ne doit pas dépasser 3 pour-cent du produit intérieur brut.
- Depuis son introduction, l'**euro perd** continuellement de sa valeur.
- L'euro mène à une augmentation des prix à la consommation. Le gouvernement fédéral allemand a dû admettre en mai de cette année que l'introduction de l'euro a coûté plus cher que prévu pour les citoyens. C'est ainsi que le **taux d'inflation** dans la zone euro s'est élevé à 2,1 pour-cent à fin août 2002, dépassant ainsi le seuil d'alarme de 2 pour-cent prévu dans les critères de convergence⁶⁴.
- En 2002, les critères imposés par le pacte de stabilité sont dépassés au Portugal (nouvel endettement de 4,1 pour-cent au lieu de 3 pour-cent autorisés), en Allemagne (s'attend à un endettement net d'au moins 3,8 pour-cent du PIB en 2002) et en France (ne prévoit pas d'équilibre budgétaire avant 2007) ce qui les remet en cause. Les dettes totales de l'Italie, la Belgique,

⁶² Les politiques de la Communauté européenne CE en tant que personnalité juridique : circulation des personnes et des marchandises, prestations de services et capitaux, agriculture, trafic, visas, asile, immigration, questions de compétitivité et fiscales, adaptation de dispositions légales, politique économique et monétaire, emploi, politique commerciale, régime douanier, politique sociale, formation, culture, santé, défense des consommateurs, industrie, réseaux transeuropéens (TEN), cohésion économique et sociale, recherche technologique, développement, politique de l'environnement et du développement.

⁶³ Belgique, Allemagne, Finlande, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne.

⁶⁴ www.swisspolitics.org, communiqué du 30.8.2002.

l'Autriche et la Grèce dépassent parfois de loin le seuil autorisé de 60 pour-cent du PIB. A la mi-octobre 2002, le Président de la Commission de l'UE, Romano Prodi déclara que le **pacte de stabilité** était **rigide et stupide**⁶⁵, ce qui fut très favorablement accueilli par le gouvernement allemand de gauche du Chancelier Schröder. Ces **tendances à l'assouplissement** montrent une évolution dans laquelle les pays de l'UE poursuivent de nouveau davantage leurs intérêts nationaux sous la pression de leurs citoyens mécontents.

4. Où va l'Union européenne?

4.1 La centralisation

Le but final est une union politique avec un fort pouvoir central. Les autorités de l'UE cherchent à concentrer sur elle-mêmes le plus de compétences et de pouvoir possibles. Cette **centralisation conduit à mettre sous tutelle les citoyens** qui ne peuvent plus s'exprimer politiquement. En même temps, le pouvoir de décision est transféré à un centre de décision technocratique. Un certain degré d'intégration était indispensable pour éliminer les restrictions nationales à la circulation des marchandises et des capitaux et pour imposer des droits de propriété internationaux. Toute mesure supplémentaire ne fait qu'élargir les possibilités d'intervention de l'Etat au détriment de la liberté d'action de ses citoyens.

Les bureaucrates de Bruxelles promulguent chaque année **des milliers de nouvelles lois**.⁶⁶ L'acharnement à vouloir tout normer et réglementer met l'économie dans un carcan. La Classe politique de notre pays suit servilement chaque directive de l'UE⁶⁷. Cette obéissance exagérément prévenante n'apporte rien. La Suisse doit faire ses propres lois si possible meilleures et refuser de devenir l'exécutant des ordres donnés par des baillis politiques lointains. La Suisse prouve depuis suffisamment longtemps qu'elle est capable d'établir des normes économiques, politiques et écologiques qui ne craignent pas la comparaison.

4.2 Une conception douteuse de la démocratie

Autriche: en 1999, après la formation de la nouvelle coalition gouvernementale par le Parti de la liberté (FPÖ) et le Parti conservateur autrichien (ÖVP), une véritable **expédition punitive** fut organisée contre le gouvernement démocratiquement élu. Le 4 février 2000, quatorze pays de l'UE ordonnèrent des sanctions contre l'Autriche. L'Union européenne désigna trois « sages » qui devaient examiner si l'Autriche se

⁶⁵ « Le pacte de stabilité est imparfait, c'est vrai, parce qu'il faut avoir un outil plus intelligent, et plus de flexibilité. » Romano Prodi, Le Monde, 18.10.2002

⁶⁶ Comme une étude de l'Institut européen de l'Université de Bâle le démontra, 21'000 actes de droit furent publiés entre le 1^{er} janvier 1992 et le 30 juin 1998.

⁶⁷ « La compatibilité à l'Europe est devenu le leitmotiv de législation suisse. » Prof. Thomas Cottier, Facts, 3.7.1997. La bureaucratie nomme cela euphémiquement „suivi autonome“.

comportait selon les « valeurs européennes ». Cet acte monstrueux face à un état de droit démocratique **doit nous servir d'avertissement à nous Suisses**.

Irlande : seuls les Irlandais eurent la possibilité de voter sur le Traité de Nice. Le peuple irlandais a dit non à 54 pour-cent le 7 juin 2001. Les ministres des affaires étrangères de l'UE refusèrent des négociations ultérieures et parlèrent d'un « accident » politique. Le 20 octobre 2002, l'Irlande vota à nouveau sur le même traité. Grâce à la propagande massive des partisans et à des intimidations, le traité fut enfin accepté. La démocratie est ainsi réduite à un simple hochement de tête.

Commission de l'UE : le véritable organe de pouvoir de l'Union européenne est la Commission de l'UE. Les compétences de celle-ci **sont** cependant **en contradiction** avec le principe de la **séparation des pouvoirs**. La commission est simultanément pouvoir exécutif, possède une fonction clé pour légiférer et assume même quasiment des tâches de jurisprudence⁶⁸. Cette concentration de pouvoir eut aussi pour conséquence que la Commission de l'UE dut démissionner en 1998 en raison de **mauvaise administration et de corruption**.

4.3 La grandeur à tout prix

L'Union européenne pense aujourd'hui surtout à grandir. Celui qui ne s'emballe que pour un avenir grandiose, **ne veut pas affronter** les difficultés actuelles. Conséquences : le pacte de stabilité est affaibli ; on **trouve des combines** pour respecter les critères de convergence ; la centralisation politique se poursuit sans garantie démocratique ; Bruxelles se renforce aux dépens du fédéralisme et de l'autodétermination des peuples. L'élargissement de l'UE comporte des risques supplémentaires imprévisibles. Insister pour entrer maintenant aussi dans l'Union, serait absolument aberrant et imprudent. **La grandeur à elle seule ne suffit pas**. Ni pour les entreprises ni pour les structures politiques. L'après 1989 est marqué par l'effondrement de superstructures artificielles. Comme le montre le regard tourné vers l'Europe, le désir de souveraineté nationale est plus grand que celui de former des communautés de peuples « visionnaires » comme l'a fait le socialisme. L'objectif de **réunir l'Europe par la force** se fonde sur suffisamment d'autres modèles historiques peu glorieux.

⁶⁸

Roland Vaubel: Europa-Chauvinismus, München 2001, S. 173.

V. La Suisse et l'Europe – L'Europe et la Suisse

1. Les accords bilatéraux I sont mauvais

« Qu'est-ce que ces sept accords ont de si génial pour la Suisse ? Elle paye chaque année environ 900 millions de francs nets, doit laisser passer plus de camions et met ses propres citoyens sous pression sur le marché du travail. »⁶⁹

A la suite du non à l'EEE, la Suisse s'est engagée sur la voie des négociations bilatérales. Elle aurait pu prendre son temps, car les dossiers – surtout ceux des accords de circulation – étaient nettement plus intéressants pour l'Union européenne que pour notre pays. Le Conseil fédéral a même bradé le transit nord-sud pour la somme ridicule de **325 francs**. Le même Conseil fédéral a renoncé sans nécessité et contre toutes ses promesses à la **limite des 28 tonnes**.⁷⁰

Comme avant la votation de l'EEE, le Conseil fédéral a argumenté lors des débats sur les bilatérales en tenant son **double langage habituel**. Pour ne pas mettre en danger la conclusion des accords, le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger a souligné : « Les accords bilatéraux sont une mesure autonome et n'ont aucun rapport avec l'adhésion à l'UE. »⁷¹ Un jour après la votation [!], toutefois, son collègue du Conseil fédéral Josef Deiss affirmait que : « Les traités bilatéraux sont une étape importante en direction de l'UE. »⁷² On ne peut plus faire confiance à ce Conseil fédéral. Il ment au peuple pour atteindre par des chemins détournés son objectif principal, c'est-à-dire l'adhésion à l'UE.

2. La Suisse doit résoudre elle-même ses problèmes

L'Union européenne n'a réussi à résoudre aucun des problèmes urgents que notre élite politique faible prétend pouvoir résoudre uniquement avec l'aide de cette union précisément⁷³. L'endettement, la criminalité, les flux de requérants d'asile, la situation désastreuse de la formation, le chômage étaient et sont des caractéristiques de l'UE. Des différences spécifiques à chaque pays démontrent que remédier à ces

⁶⁹ Weltwoche, 17.12.1998. Contre toutes les promesses données au préalable, en raison de l'élargissement de l'UE en 2004, la libre circulation des personnes devra aussi être étendue aux nouveaux états membres.

⁷⁰ « Le Conseil fédéral ne prévoit pas de déroger de sa position dans la question des 28 tonnes. Le maintien de cette limitation du poids est l'un des piliers principaux de sa politique routière. » Conseiller fédéral Arnold Koller au Conseil national, 7.3.1994.

⁷¹ Déclaration du Conseiller fédéral Moritz Leuenberger, télévision suisse DRS, 13.5.2000.

⁷² Basler Zeitung, 22.5.2000.

⁷³ - « L'adhésion à l'UE est urgente pour le PS suisse, car la Suisse peut aligner sa politique d'asile sur celles des autres pays de l'UE et participer à la création d'une politique des réfugiés plus humanitaire et européenne. » Plate-forme électorale PS 1999.

- « Une politique d'asile de notre pays, séparée de l'évolution de celle de nos pays voisins est une illusion.[...] Une adhésion de la Suisse à l'UE n'étant pas prévue à court terme, il ne reste pour l'instant que la voie bilatérale pour l'établissement d'une stratégie politique d'asile. C'est pourquoi j'attache une grande importance au dossier Schengen/Dublin. » Conseillère fédérale PDC Ruth Metzler, discours à la séance du Conseil de l'Europe à Lucerne, 27.5.2002.

dysfonctionnements reste une **tâche nationale**. Vu dans leur ensemble, les accords de Schengen et de Dublin et les bilatérales Il ne présentent aucune plus-value politique ; surtout par rapport aux concessions que notre pays devrait faire. Il est évident que la classe politique aimerait bien transmettre ses problèmes non résolus à un appareil administratif insaisissable à Bruxelles. Ainsi plus personne ne devrait répondre de ses **propres incapacité et défaillance**.

3. Le Conseil fédéral divise le pays

Le Conseil fédéral maintient son objectif d'adhésion contre l'écrasante volonté du peuple⁷⁴. Le ministre des affaires étrangère Deiss proclame avec toute son autoritarisme professoral : « Rien ne nous empêche de travailler à l'adhésion à l'UE. »⁷⁵ En agissant ainsi, le gouvernement divise le peuple et ne tient pas compte des règles du jeu démocratique. Le Conseil fédéral sait qu'il est soutenu et élu par le parlement favorable à l'Europe. Il ne risque rien en **dédaignant la volonté du peuple**. Il faut que cela change. Le Conseil fédéral doit à l'avenir se reconcentrer sur sa tâche principale : un gouvernement doit appliquer les lois et les décisions des électeurs. Ce n'est certainement pas la tâche du Conseil fédéral d'affaiblir l'indépendance du pays. Selon notre **Constitution fédérale**, le gouvernement doit s'engager à répondre de la **souveraineté** du pays. **Chaque Conseiller fédéral et chaque Conseillère fédérale a prêté serment pour cela**.

4. Les partis au pouvoir et leur profession de foi en faveur de l'UE

Les partis au gouvernement **PS, PRD et PDC** ont fixé dans leurs programmes une **adhésion prochaine à l'UE**. Dans sa « vision », le PRD prévoit une adhésion de la Suisse à l'Union européenne en 2007 déjà. Outre le PS, l'assemblée des délégués du PDC a voté pour l'initiative « Oui à l'Europe » en 2001. Ses « fiefs » ont cependant massivement rejeté l'initiative avec plus de 80 pour-cent de non. La Conseillère fédérale Ruth Metzler continue d'annoncer imperturbablement : « Nous faisons une politique avec les gens et non aux dépens des gens. »⁷⁶ **Ambition et pusillanimité** ont précipité les élites politiques dans le piège de l'Europe. Au lieu de peser les avantages et les désavantages économiques et politiques, on a fait de la question de l'Europe une **profession de foi**. Ceux qui ne se soumettent pas à cette profession de foi sont écartés par les gardiens des convictions. L'économie a changé d'avis, le peuple s'est clairement déclaré pour une Suisse indépendante, seuls les politiciens craignent pour leur « crédibilité » qu'ils ont perdue depuis longtemps déjà, précisément en raison de la question européenne. Vu qu'on ne peut gagner d'électeurs en ce moment avec une discussion sur l'Europe, on **évite si possible un**

⁷⁴ Le 4 mars 2001, l'initiative «Oui à l'Europe» a été rejetée avec 76,8% des voix.

⁷⁵ Facts, 31.5.2000.

⁷⁶ Plate-forme électorale PDC 1999.

débat sur la question. Mais derrière les coulisses on prépare avec empressement le terrain pour une adhésion à l'UE. Ce double jeu de la part du Conseil fédéral, du parlement et des partis doit s'arrêter.

5. La Suisse ne peut que perdre en adhérant à l'UE

Une société bourgeoise libérale ayant la volonté d'assumer sa responsabilité propre peut mener une politique spécifiquement adaptée à la Suisse et obtenir davantage de succès économique qu'au sein d'un grand ensemble subissant une pression d'harmonisation vers le bas. **Une Suisse indépendante et souveraine permet d'agir d'une façon beaucoup plus innovatrice, rationnelle, efficace et compétitive qu'une UE organisée de manière centralisée.** Il ne suffit toutefois pas d'avoir un Etat indépendant et libéral pour assurer à la Suisse un avenir couronné de succès. La liberté et l'indépendance ne résolvent pas tous les problèmes. Mais elles sont la condition première pour y parvenir. Une adhésion à l'UE détruirait précisément ces bases de notre succès. **Une adhésion à l'Union européenne signifierait:**

- la fin de la démocratie directe dans tous les domaines concernés
- le délégué total du pouvoir politique aux gouvernements à Berne et à Bruxelles
- moins de liberté
- la renonciation à une politique étrangère et de sécurité autonome
- l'abandon de la neutralité
- des versements à concurrence de plusieurs milliards à l'UE
- la stimulation du chômage
- la réduction de la prospérité
- des réductions de salaires
- des taux d'intérêt plus élevés sur les emprunts et les hypothèques
- de nouveaux impôts, une augmentation des impôts, taxes et cotisations
- l'augmentation de la TVA de 7,6 à au moins 15 pour-cent
- la renonciation au franc suisse et par là une perte de fortune nationale
- une menace pour la place financière suisse
- les réserves d'or seraient soumises à la Banque Centrale Européenne
- suppression des contrôles aux frontières et de la politique nationale d'immigration
- moins de sécurité pour les citoyennes et les citoyens
- une menace pour le niveau de la recherche
- les normes en matière de formation ne peuvent plus être maintenues par suite d'une immigration incontrôlée
- accroissement de la criminalité

6. L'adhésion à l'UE doit être empêchée

Le Conseil fédéral et la majorité du Parlement ont déjà déclaré en 1993 que l'adhésion à l'Union européenne était un objectif stratégique de la politique étrangère suisse, négligeant ainsi grossièrement la volonté du peuple.

Malgré un net rejet de l'adhésion à l'EEE et à l'UE, cet objectif est maintenu. Suite à une gigantesque campagne de propagande étatique, le peuple suisse et les cantons ont malheureusement accepté l'entrée à l'ONU. Le gouvernement et la majorité du Parlement vont continuer à poursuivre avec acharnement l'adhésion à l'UE. Telle est l'aune à laquelle il faut **mesurer** la politique étrangère actuelle. Cette politique étrangère s'avère contradictoire, **pusillanime** et fondée sur l'illusion d'avoir son mot à dire parmi les grands de ce monde. Une telle politique étrangère ne défend pas les intérêts de la population suisse et cause du tort à notre pays.

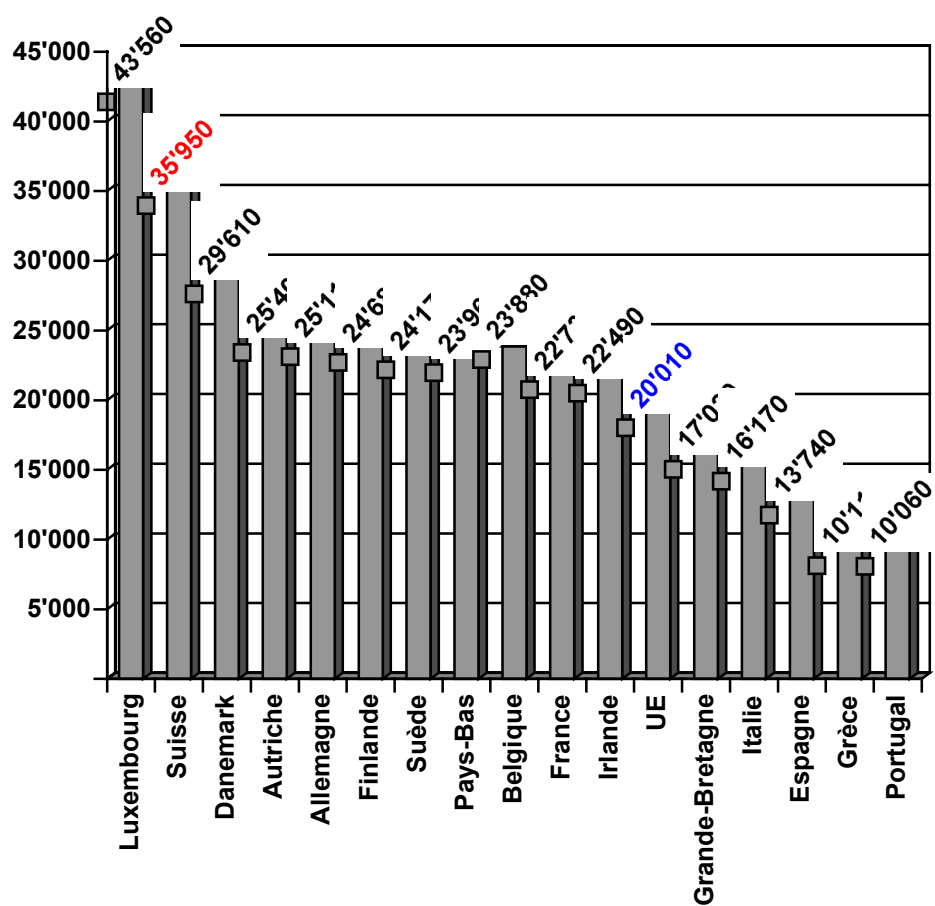
Une adhésion à l'Union européenne ne résoudra pas les problèmes de l'avenir et ceux des générations futures de Suissesses et de Suisses.

VI. Annexes

Annexe 1: Produit intérieur brut par tête en 2001 en euros

Produit intérieur brut par tête en 2001 (en euros)

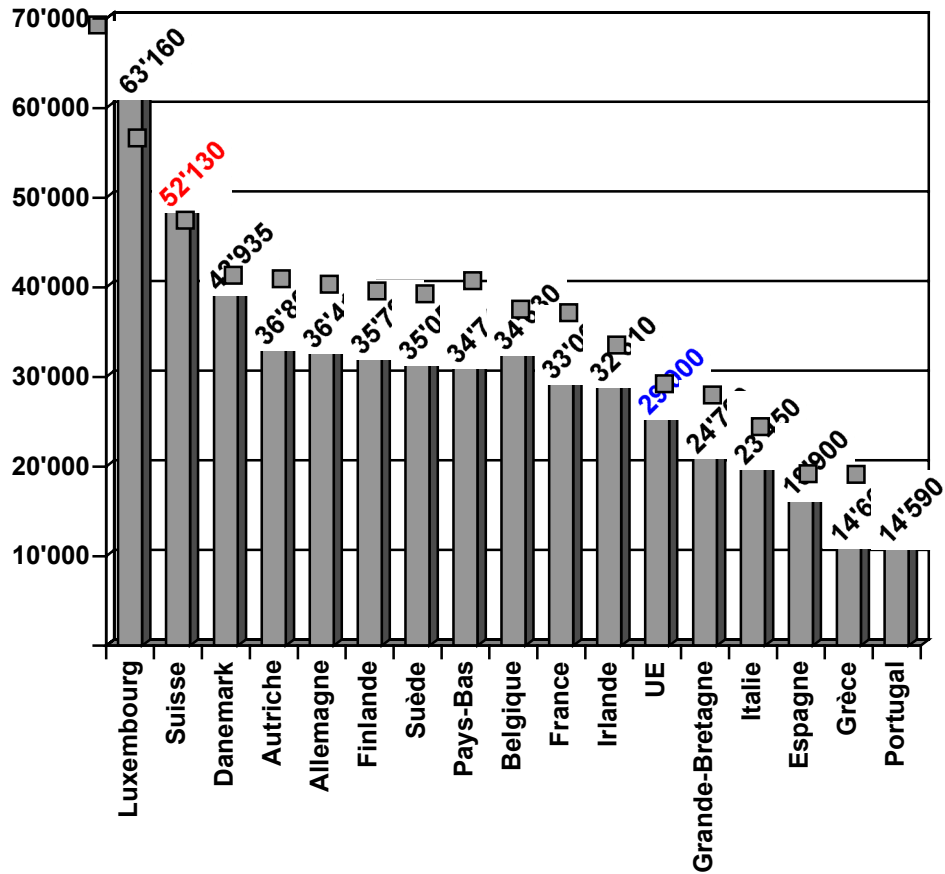
[Source: Eurostat]



Annexe 2: Produit intérieur brut par tête 2001 en francs suisses.

Produit intérieur brut par tête en 2001 (en francs suisses)

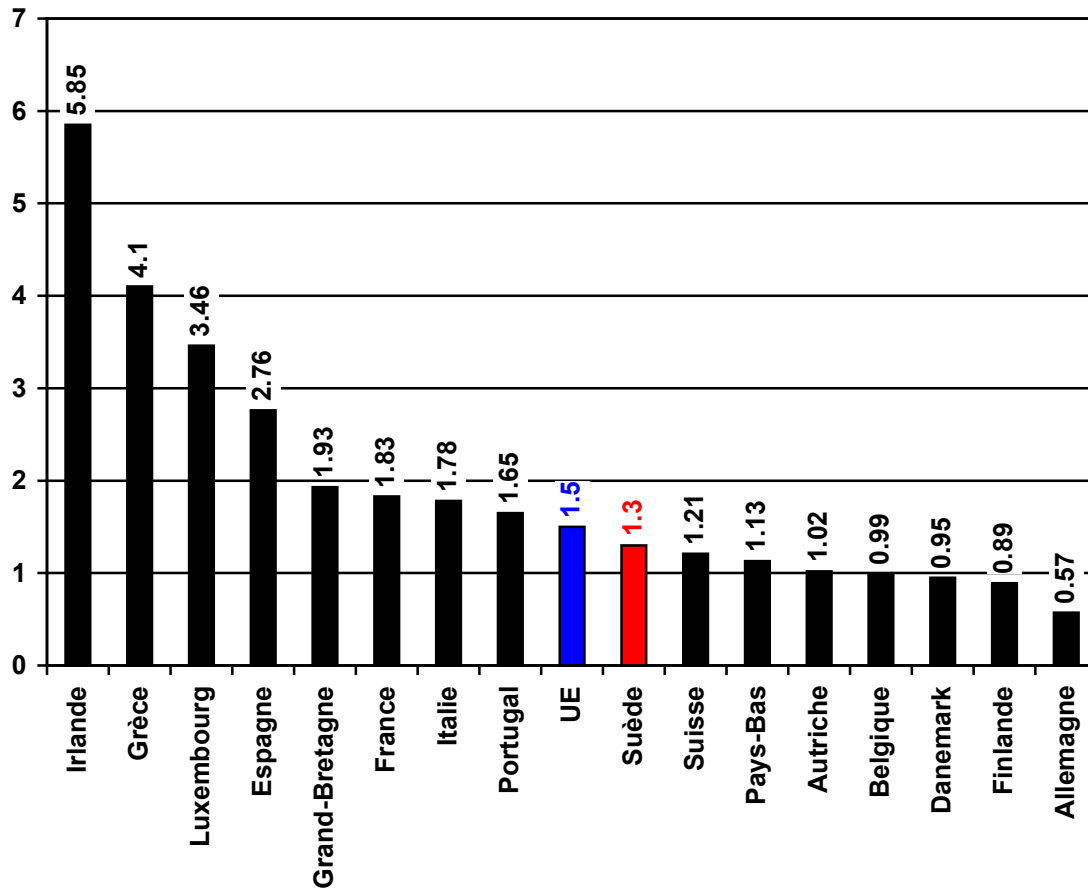
[Source: Eurostat, cours de change de l'euro du 27.11.02]



Annexe 3: Croissance économique comparative en 2001

Croissance économique en 2001 (en pour-cent)

[Source: Eurostat, OCDE]



Annexe 4: Exportations vers l'Europe 1990-2000

**Exportations vers
l'Europe**
en millions de francs

	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Total	88'256.9	96'236.4	98'588.8	110'417. 4	114'054. 5	120'724. 5	136'014. 9
Europe	60'810.5	64'370.4	64'828.5	72'006.5	77'265.6	79'595.1	86'951.7
Total UE	56'601.3	59'980.0	59'866.3	65'946.6	71'069.4	73'795.7	80'033.9
Total AELE	490.7	512.4	584.8	564.9	724.8	526.4	553.6
dont la Norvège	466.0	494.9	556.1	539.0	661.6	500.7	525.1
Reste de l'Europe	3'718.5	3'878.0	4'377.4	5'495.0	5'471.4	5'273.0	6'364.2

[Source:
Administration fédérale des
douanes]

Annexe 5: Analyse de l'option adhésion à l'UE par Economiesuisse

Analyse des principaux facteurs dans l'optique de l'économie:

Le nombre de flèches indique la pondération de chacun des dossiers.⁷⁷

- ↗ Dans ces cas, l'adhésion de la Suisse à l'UE aurait des effets positifs
- ↘ Dans ces cas, l'adhésion aurait des effets négatifs
- Dans ces cas, l'adhésion n'aurait aucun effet particulier.

Questions politiques / appareil de l'état	↘
Démocratie directe	↘
Fédéralisme	↘
Participation aux institutions de l'UE	→
Charge financière nette supplémentaire pesant sur le budget de la Confédération	↘↘
Circulation des marchandises	↗
Circulation des prestations	↗
Circulation des capitaux	→
Circulation des personnes	→
Politique de la concurrence	→
Politique monétaire	↘↘↘
Politique financière et fiscale	↘↘↘
Politique sociale	↘↘↘
Politique de l'environnement	→
Politique de la formation et de la recherche	→
Politique énergétique	→
Société de l'information	↗
Politique agricole	↗
Politique foncière	→
Politique des transports	→
Questions juridiques	→
Politique des étrangers et de l'asile	→
Sécurité intérieure, criminalité	→
Politique étrangère et sécurité extérieure	↘

[Source: Economiesuisse, octobre 2002]

„L'adhésion à l'UE est actuellement sans intérêt pour l'économie: maintenant que les bilatérales I sont entrées en vigueur, l'adhésion de la Suisse à l'UE n'est plus aussi impérative pour l'économie. Au contraire: il a été établi que la reprise de l'acquis communautaire aurait, dans certains domaines, un impact négatif. ... En Suisse, on surestime généralement les possibilités liées à une participation, tout comme on sous-estime généralement les potentialités d'un maintien à l'écart de la construction européenne. ... Enfin, la question de l'adhésion est essentiellement politique et non économique.“
[Point 2]

⁷⁷ Les domaines faisant l'objet d'une évaluation positive sont soit d'importance relative (mot clé: „société de l'information“), soit couverts par des directives internationales ou mondiales sur le commerce.

Annexe 6: Balance des paiements

Composants de la balance des paiements

en millions de francs aux prix courants

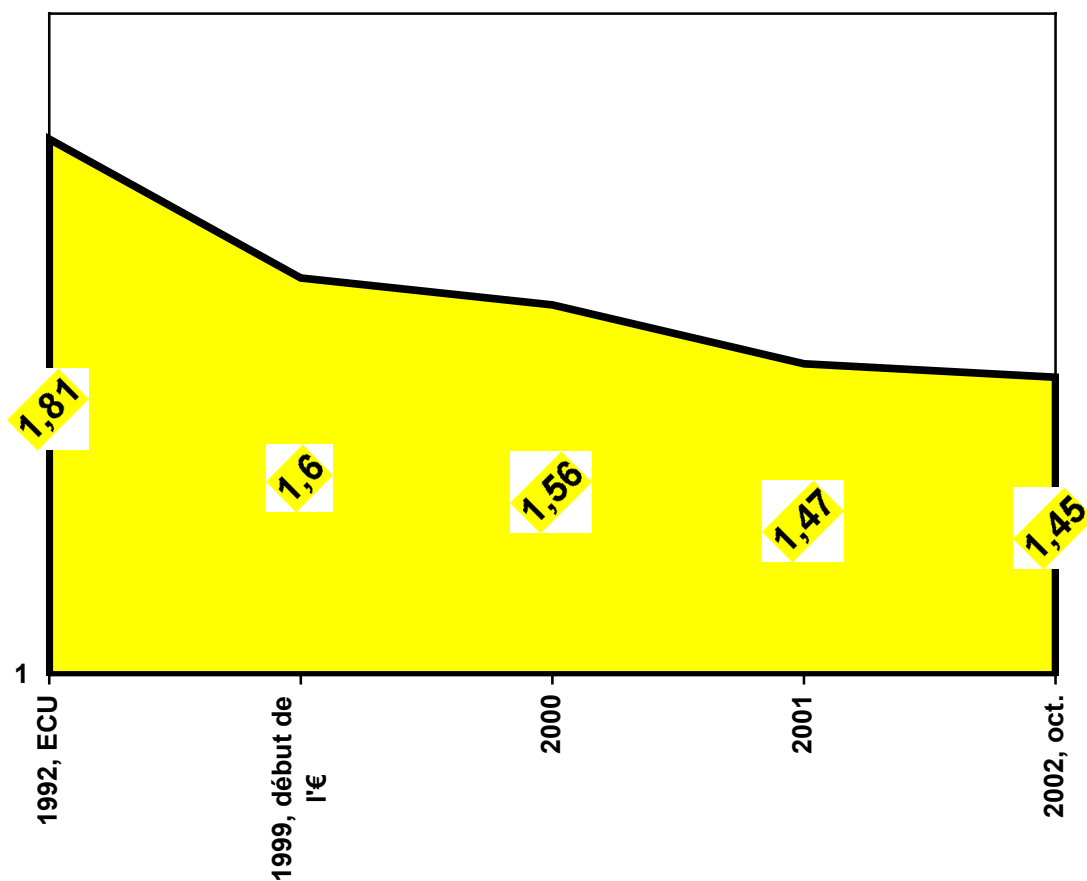
	1994	1995	1996	1997	1998	1999 r	2000 p
Transactions courantes, solde	23'878	25'184	27'169	36'970	37'827	43'532	53'220
Biens							
Exportations	99'387	99'847	102'171	114'215	118'350	125'166	143'546
Importations	97'151	98'807	101'024	114'669	120'679	125'442	147'762
Solde	2'236	1'040	1'147	-454	-2'329	-276	-4'216
Services							
Recettes	30'936	30'776	32'445	36'719	38'755	40'868	46'358
Dépenses	15'300	15'565	17'084	17'786	19'181	20'882	23'010
Solde	15'635	15'211	15'361	18'933	19'574	19'986	23'348
Revenus des facteurs							
Recettes	36'582	37'336	40'784	50'891	66'585	75'448	104'172
Dépenses	25'893	23'387	25'194	27'464	40'667	44'083	63'641
Solde	10'689	13'949	15'591	23'428	25'918	31'365	40'531
Transferts courants							
Recettes	3'455	3'542	3'659	3'810	4'039	10'157	10'195
Dépenses	8'137	8'558	8'589	8'748	9'376	17'701	16'639
Solde	-4'682	-5'016	-4'930	-4'937	-5'336	-7'544	-6'444
Circulation des capitaux (sans la Banque nationale), solde	-23'572	-14'295	-38'323	-37'280	-45'314	-54'118	-42'499
Investissements directs, solde	-10'157	-11'810	-16'159	-16'104	-14'247	-36'895	-40'594
Investissements directs suisses à l'étranger	-14'762	-14'438	-19'964	-25'735	-27'209	-54'005	-69'776
Capital de participation	-11'244	-9'638	-13'106	-13'515	-16'949	-27'648	-53'690
Revenus réinvestis	-3'457	-3'711	-6'465	-9'889	-7'203	-18'474	-16'959
Crédits	-61	-1'089	-786	-2'331	-3'058	-7'883	872
Investissements directs étrangers en Suisse	4'605	2'628	3'805	9'631	12'962	17'110	29'182
Capital de participation	249	2'464	1'502	5'966	5'093	7'435	17'928
Revenus réinvestis	3'780	825	2'930	1'245	6'501	9'028	8'481
Crédits	576	-661	-627	2'420	1'368	647	2'773
Investissements de portefeuille, solde	-24'894	-4'640	-12'158	-15'537	-6'720	-61'507	-19'863
Investissements de portefeuille suisses à l'étranger	-26'140	-10'505	-28'096	-28'647	-21'576	-70'360	-37'676
Investissements de portefeuille étrangers en Suisse	1'246	5'865	15'938	13'110	14'856	8'853	17'813
Autres investissements, solde	12'780	2'004	-6'611	-2'492	-23'240	41'460	11'299
Banques, solde	15'176	-9'238	-13'340	-1'191	-16'658	27'501	11'036
Entreprises, solde	-2'039	5'201	2'698	260	-5'442	3'108	-1'517
Pouvoirs publics, solde	-41	297	87	461	289	218	-38
Autres, solde	-316	5'744	3'944	-2'022	-1'429	10'633	1'818
Changement de la position nette de la BNS vis-à-vis de l'étranger	1'038	3'682	-7'807	-4'912	-236	-1'312	6'659

Banque nationale suisse

Annexe 7: Cours de l'euro vis-à-vis du franc suisse

Cours de l'euro en francs suisses (moyenne annuelle)

[Source: BNS]



Annexe 8: Les taux d'inflation en comparaison internationale

Les taux d'inflation en comparaison internationale

Variation en % par rapport à l'année précédente	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Suisse	4.0	3.3	0.9	1.8	0.8	0.5	0.0	0.8	1.6	1
Allemagne	5.1	4.4	2.8	1.7	1.4	1.9	0.9	0.6	1.9	2.5
France	2.4	2.1	1.7	1.7	2.0	1.2	0.8	0.5	1.7	1.6
Grande-Bretagne	3.7	1.6	2.5	3.4	2.4	3.1	3.4	1.6	2.9	1.8
Italie	5.3	4.6	4.1	5.2	4.0	2.0	2.0	1.7	2.5	2.8
UE Total	4.5	3.6	3.1	3.1	2.5	2.1	1.8	1.3	2.5	2.5
USA	3.0	3.0	2.6	2.8	2.9	2.3	1.5	2.2	3.4	2.8

[Source: BNS, mensuel statistique août 2002]

Annexe 9: Comparaisons du produit national brut (PNB) par tête

Produit national brut (PNB) par tête (standardisé en dollars des Etats-Unis)

Pays de l'UE	1993 US\$	Rang	2000 US\$	Rang	Changement absolu en US\$	Changement en %
Luxembourg	37'320	1	42'060	2	+ 4'740	+ 12,7
Suisse	35'760	2	45'400	1	+ 9'640	+ 27,0
Danemark	26'730	3	32'280	3	+ 5'550	+ 20,8
Allemagne	23'560	5	25'120	7	+ 1'560	+ 6,6
Autriche	23'510	6	25'220	5	+ 1'690	+ 7,2
France	22'490	7	24'090	11	+ 1'600	+ 7,1
Belgique	21'650	8	24'540	9	+ 2'890	+ 13,3
Pays-Bas	20'950	9	24'970	8	+ 4'020	+ 19,2
Suède	24'740	4	27'140	4	+ 2'400	+ 9,7
Finlande	19'300	11	25'130	6	+ 5'830	+ 30,3
Italie	19'840	10	20'160	13	+ 320	+ 1,6
Grande-Bretagne	18'060	12	24'430	10	+ 6'370	+ 35,3
Irlande	13'000	14	22'660	12	+ 9'660	+ 74,3
Espagne	13'590	13	15'080	14	+ 1'490	+11,0
Portugal	9'130	15	11'120	15	+ 1'990	+ 21,8
Moyenne UE	20'080		23'730		+ 3'650	+ 18,2

Annexe 10: croissance annuelle comparative du PIB

Comparaison internationale - Croissance annuelle du PIB

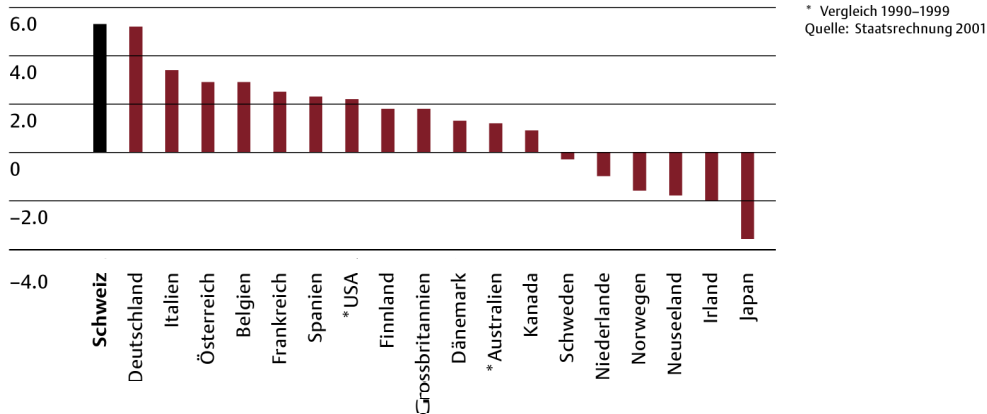
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Moyenne 1990-2000
Suisse	-0.1	-0.5	0.5	0.5	0.3	1.7	2.4	1.6	3	1.7	1.1	1.1
Autriche	2.3	0.4	2.6	1.6	2.0	1.6	3.5	2.8	3	1.2	1.5	2.5
Belgique	1.6	-1.5	2.8	2.6	1.2	3.6	2.2	3	4	1.1	1.4	2.2
Danemark	0.6	0.0	5.5	2.8	2.5	3	2.8	2.1	3.2	1.3	1.3	2.2
Finlande	-3.3	-1.1	4.0	3.8	4.0	6.3	5.3	4	5.7	0.4	1.2	2.0
France	1.3	-0.9	1.8	1.9	1.1	1.9	3.5	3	3.4	2	1.6	1.9
Allemagne	2.2	-1.1	2.3	1.7	0.8	1.4	2	1.8	3	0.7	1	2.3
Grèce	0.7	-1.6	2.0	2.1	2.4	3.6	3.4	3.4	4.3	3.9	4	2.1
Islande	-3.3	0.6	4.5	0.1	5.2	4.8	4.6	4	5	1.5	-0.6	2.5
Irlande	3.3	2.7	5.8	10.0	7.8	10.8	8.6	10.8	11.5	5.6	3.7	7.4
Italie	0.8	-0.9	2.2	2.9	1.1	2	1.8	1.6	2.9	1.8	1.2	1.6
Luxembourg	4.5	8.7	4.2	3.8	3.6	9	5.8	6	7.5	4	3.4	5.6
Pays-Bas	2.0	0.8	3.2	2.3	3.0	3.8	4.3	3.7	3.5	1.4	1.6	3.0
Norvège	3.3	3.1	5.5	3.8	4.9	4.7	2.4	1.1	2.3	1.7	2.1	3.3
Portugal	2.5	-1.1	2.2	2.9	3.7	3.8	3.8	3.3	3.3	1.9	1.8	2.8
Espagne	0.9	-1.0	2.4	2.8	2.4	4	4.3	4.1	4.1	2.7	2	2.8
Suède	-1.7	-1.8	4.1	3.7	1.1	2.1	3.6	4.1	3.6	1.4	1.6	1.7
Grande-Bretagne	0.2	2.5	4.7	2.9	2.6	3.4	3	2.1	2.9	2.3	1.7	2.2
Europe	1.4	-0.8	2.3	2.2	1.4	2.3	2.9	2.7	3.5	1.6	1.4	2.2
UE	1.2	-0.3	2.8	2.4	1.7	2.6	2.9	2.6	3.3	1.7	1.5	2.2
Total OCDE	2.1	1.4	3.2	2.5	3.1	3.5	2.7	3.1	3.7	1	1	2.7

[Source: www.oecd.org]

Annexe 11: Charge fiscale et évolution de la quote-part étatique en Suisse

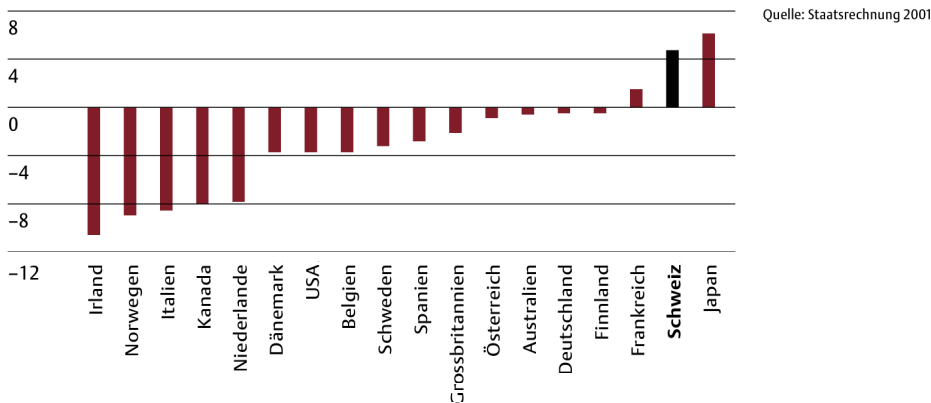
Evolution de la quote-part fiscale en comparaison internationale (1990-2000, en pour-cent du PIB)

Entwicklung der Fiskalquote im internationalen Vergleich (1990–2000, in Prozentpunkten des BIP)

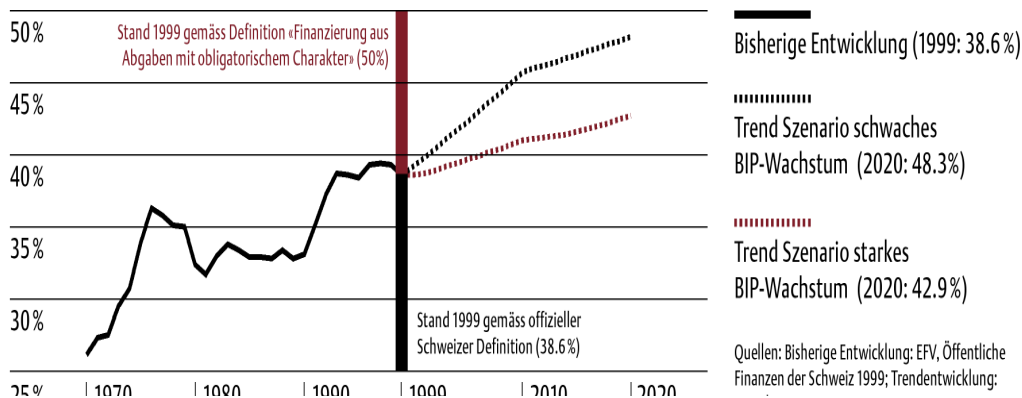


Evolution de la quote-part étatique en comparaison internationale (1990-2000, en pour-cent du PIB)

Entwicklung der Staatsquote im internationalen Vergleich (1990–2000, in Prozentpunkten des BIP)



Evolution de la quote-part étatique 1970-1999 avec prévisions jusqu'en 2020



Annexe 12: Ratios de la Confédération

Entwicklung der Kennzahlen des Bundes

Die Kennzahlen des Bundes enthalten weder Zahlen der obligatorischen Sozialversicherung noch der Regiebetriebe

Jahr	Staats- quote	Steuer- quote	Einnahmen- quote	Verschuldungsquote brutto	Verschuldungsquote netto
1980	9,9	8,2	9,3	17,6	11,0
1985	9,9	8,8	9,6	16,5	11,6
1986	9,7	9,5	10,5	15,6	10,8
1987	9,5	9,2	10,0	15,0	10,2
1988	10,1	9,6	10,5	14,4	9,4
1989	9,7	9,0	10,0	13,1	8,8
1990	10,0	9,2	10,3	12,1	7,9
1991	10,6	8,8	10,0	13,2	8,8
1992	11,0	9,0	10,2	16,2	10,5
1993	11,6	8,3	9,4	19,3	12,2
1994	11,6	8,9	10,1	21,2	13,8
1995	11,1	8,9	10,3	22,6	13,5
1996	12,0	9,5	10,8	24,2	16,1
1997	11,9	9,4	10,5	26,2	17,4
1998	12,3	10,6	12,4	28,8	18,0
1999	11,7	10,1	11,1	26,3	21,1
2000	11,7	11,6	12,8	26,7	21,2
2001	12,0	10,4	11,7	25,6	22,7

Kennzahlen in % BIP

Ratios en % du PIB

[Source : Administration fédérale des finances AFF]

Annexe 13: Endettement de la Confédération, des cantons et des communes

Endettement de la Confédération, des cantons et des communes

en mio. fr.

Année	Confédération	Cantons	Communes	Total
1992	55 296	40 759	33 750	129 805
1993	65 970	46 971	35 000	147 941
1994	73 269	51 649	36 000	160 918
1995	79 936	53 436	37 000	170 372
1996	86 011	56 817	37 500	180 328
1997	93 109	60 151	38 000	191 260
1998	105 278	63 197	38 600	207 075
1999	98 404	62 763	38 600	199 767
2000	105 332	64 262	37 900	207 494
2001	105 650	64 900	38 000	208 550

Annexe 14: Niveau des salaires et des prix en comparaison européenne (2000)

[Source: brochure «Prix et salaires dans le monde», UBS, édition 2000]

Mécanicien sur auto avec diplôme de fin d'apprentissage et 5 années de pratique, 25 ans, célibataire		Instituteur depuis 10 ans dans l'enseignement public, 35 ans, marié deux enfants		Chef de département travaillant dans une grande entreprise, longue expérience, marié, deux enfants	
Ville	Salaire net en fr.	Ville	Salaire net en fr.	Ville	Salaire net en fr.
Zurich	41'200.--	Zurich	73'900.--	Zurich	113'200.--
Amsterdam	20'800.--	Amsterdam	29'300.--	Amsterdam	61'700.--
Francfort	23'500.--	Francfort	35'800.--	Francfort	50'500
Londres	32'000.--	Londres	44'000.--	Londres	56'200.--
Milan	16'900.--	Milan	20'900.--	Milan	26'400.--
Paris	19'400.--	Paris	25'300.--	Paris	62'800.--
Vienne	24'400.--	Vienne	29'700.--	Vienne	57'000.--
Stockholm	26'700.--	Stockholm	29'800.--	Stockholm	48'700.--
Bruxelles	17'800.--	Bruxelles	23'500.--	Bruxelles	51'700.--
Madrid	18'200.--	Madrid	23'900.--	Madrid	33'100.--
Athènes	13'100.--	Athènes	18'200.--	Athènes	39'300.--
Helsinki	19'400.--	Helsinki	27'100.--	Helsinki	45'600.--
Dublin	24'700.--	Dublin	37'300.--	Dublin	51'500.--
Lisbonne	11'400.--	Lisbonne	20'800.--	Lisbonne	29'300.--

Ouvrier du bâtiment ou ouvrier, ayant reçu une formation accélérée ou sans formation, 25 ans, célibataire		Vendeuse apprentissage, travaillant dans le rayon confection pour dames d'un grand magasin, quelques années de pratique, 20 à 25 ans, célibataire		Ingénieur diplôme universitaire, travaillant dans une grande entreprise industrielle, 5 ans de pratique, 35 ans, marié, deux enfants	
Ville	Salaire net en fr.	Ville	Salaire net en fr.	Ville	Salaire net en fr.
Zurich	34'900.--	Zurich	35'200.--	Zurich	78'400.--
Amsterdam	24'200.--	Amsterdam	18'400.--	Amsterdam	42'300.--
Francfort	22'200.--	Francfort	21'800.--	Francfort	45'500.--
Londres	22'700.--	Londres	23'200.--	Londres	45'900.--
Milan	14'300.--	Milan	15'300.--	Milan	33'000.--
Paris	17'000.--	Paris	19'900.--	Paris	52'500.--
Vienne	21'200.--	Vienne	20'800.--	Vienne	48'100.--
Stockholm	28'400.--	Stockholm	24'300.--	Stockholm	41'500.--
Bruxelles	20'500.--	Bruxelles	17'900.--	Bruxelles	40'900.--
Madrid	14'500.--	Madrid	13'600.--	Madrid	34'500.--
Athènes	13'700.--	Athènes	10'100.--	Athènes	25'700.--
Helsinki	20'500.--	Helsinki	18'000.--	Helsinki	36'400.--
Dublin	22'800.--	Dublin	23'400.--	Dublin	44'700.--
Lisbonne	8'700.--	Lisbonne	9'400.--	Lisbonne	35'200.--

Ouvrier qualifié dans l'industrie 10 ans de pratique dans une grande entreprise de transformation des métaux, 35 ans, marié, deux enfants		Spécialiste crédits diplôme de fin d'apprentissage bancaire, 10 ans de pratique, 35 ans, marié, deux enfants		Secrétaire d'un chef de service, 5 ans de pratique, une langue étrangère, 25 ans, célibataire	
Ville	Salaire net en fr.	Ville	Salaire net en fr.	Ville	Salaire net en fr.
Zurich	57'300.--	Zurich	83'000.--	Zurich	47'300.--
Amsterdam	29'800.--	Amsterdam	28'300.--	Amsterdam	23'600.--
Francfort	28'000.--	Francfort	40'500.--	Francfort	27'000.--
Londres	36'500.--	Londres	45'000.--	Londres	34'400.--
Milan	18'600.--	Milan	27'600.--	Milan	15'900.--
Paris	23'300.--	Paris	50'400.--	Paris	24'400.--
Vienne	32'100.--	Vienne	36'700.--	Vienne	26'900.--
Stockholm	31'300.--	Stockholm	30'100.--	Stockholm	25'900.--
Bruxelles	28'600.--	Bruxelles	32'600.--	Bruxelles	23'800.--
Madrid	17'700.--	Madrid	22'500.--	Madrid	19'100.--
Athènes	17'300.--	Athènes	18'800.--	Athènes	14'500.--
Helsinki	27'200.--	Helsinki	23'800.--	Helsinki	21'100.--
Dublin	31'200.--	Dublin	34'700.--	Dublin	25'900.--
Lisbonne	14'600.--	Lisbonne	33'400.--	Lisbonne	12'100.--

Loyer mensuel Appartement non meublé de 3 pièces (+ cuisine) y compris charges, situé à proximité de la ville, répondant aux exigences locales de confort.				Niveau de prix Panier de 111 biens et services ainsi que 3 prix de locations Zurich = 100 %	
Ville	cher	moyen	bon marché	Ville	
Zurich	2'700.--	1'900.--	1'400.--	Zurich	100
Amsterdam	2'920.--	1'880.--	1'200.--	Amsterdam	77
Francfort	1'760.--	1360.--	1'260.--	Francfort	78
Londres	6'110.--	4'070.--	2'040.--	Londres	110
Milan	2'090.--	1'340.--	1'020.--	Milan	72
Paris	2'340.--	1'620.--	1'280.--	Paris	85
Vienne	1'700.--	1'360.--	1'140.--	Vienne	82
Stockholm	1'430.--	1'000.--	780.--	Stockholm	97
Bruxelles	1'160.--	970.--	770.--	Bruxelles	72
Madrid	1'880.--	1'220.--	850.--	Madrid	74
Athènes	1'110.--	880.--	600.--	Athènes	63
Helsinki	1'420.--	1'100.--	960.--	Helsinki	82
Dublin	1'690.--	1'450.--	1'290.--	Dublin	75
Lisbonne	1'170.--	940.--	780.--	Lisbonne	56

Annexe 15: Définitions

Produit intérieur brut (PIB):

La somme de tous les biens produits et services fournis dans une économie nationale et destinés à la consommation finale.

Le PIB représente la valeur monétaire de tous les biens et services produits durant une année. Il ne tient compte que des données statistiquement saisissables; le travail ménager non rétribué, le travail au noir et les dommages à l'environnement ne sont pas inclus dans le PIB.

Le PIB comprend donc toutes les prestations fournies à l'intérieur du pays et pour lesquelles des revenus sont versés aux étrangers, mais non les revenus que les résidents touchent de l'étranger.

Produit national brut (PNB):

Prestation globale annuelle fournie par les résidents d'un pays. Il se compose du PIB ainsi que des revenus du travail et du capital tirés de l'étranger par les résidents, sous déduction des revenus que les non-résidents tirent du pays.

Economiesuisse:

Organisation faîtière de l'économie suisse.

AELE:

Association européenne de libre-échange. Membres: Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse.

CE:

La CE est la personnalité juridique qui représente à ce jour l'UE.

UE:

Depuis l'entrée en vigueur du Traité sur l'Union Européenne le 1er novembre 1993, on parle d'Union Européenne.

OCDE:

Organisation pour la coopération et le développement économique.

Quote-part fiscale:

Impôts et charges à caractère fiscal en pour-cent du produit intérieur brut de la même année.

Quote-part étatique:

La quote-part d'Etat se réfère aux dépenses du secteur public, à savoir les flux financiers de la Confédération, des cantons et des communes. A ceux-ci s'ajoutent les flux financiers de l'AVS, de l'AI, de l'APG, de la CNA, de l'assurance chômage et les allocations familiales dans l'agriculture.